

N° 91F0015M au catalogue
ISSN 1205-9978
ISBN 978-0-660-42147-6

Documents démographiques

La diaspora canadienne : estimation du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger

par Julien Bérard-Chagnon et Lorena Canon

Date de diffusion : le 13 avril 2022



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous «Contactez-nous» > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

**LA DIASPORA CANADIENNE :
ESTIMATION DU NOMBRE DE CITOYENS CANADIENS
QUI RÉSIDENT À L'ÉTRANGER**

PAR JULIEN BÉRARD-CHAGNON ET LORENA CANON

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	5
Faits saillants	6
Liste des acronymes	7
Introduction	8
1. Mise en contexte	10
1.1. Méthode des Nations Unies	10
1.2. Méthode de la Fondation Asie Pacifique du Canada	11
1.3. Données sur l'émission de passeports	12
1.4. Service d'Inscription des Canadiens à l'étranger	12
1.5. Registre international des électeurs	12
1.6. Banque mondiale et Organisation de coopération et de développement économiques	13
1.7. Résumé des sources disponibles	14
2. Méthodologie d'estimation du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger	15
2.1. Définition de la diaspora canadienne de cette étude	15
2.2. Méthodologie d'estimation	16
2.3. Prise en compte de l'incertitude	17
2.4. Hypothèses et sélection des scénarios	17
3. Émigration	18
3.1. Estimations du nombre d'émigrants	18
3.2. Taux de citoyenneté des émigrants	20
4. Fécondité	24
4.1. Taux de fécondité	25
4.2. Ajustement pour la fécondité des hommes	25
4.3. Taux de transmission de la citoyenneté canadienne	27
5. Mortalité	29
6. Émigration de retour	30
6.1. Estimations du nombre d'émigrants de retour	30
6.2. Taux de citoyenneté des émigrants de retour	31
7. Perte de la citoyenneté canadienne	32
7.1. Révocation de la citoyenneté	32
7.2. Répudiation de la citoyenneté	32
8. Résultats	33
9. Analyses de cohérence et de sensibilité	35
9.1. Analyses de cohérence	35
9.2. Analyses de sensibilité	37
Conclusion	40
Tableaux de l'annexe	42
Bibliographie	44

TABLEAUX

1. Population née au Canada qui réside à l'étranger selon le pays de résidence, 1990 à 2017.....	11
2. Comparaison des caractéristiques des différentes sources qui proposent une estimation du nombre de Canadiens qui résident à l'étranger	14
3. Sommaire des hypothèses ayant servi à construire les scénarios.....	17
4. Hypothèses d'émigration et estimations du nombre d'émigrants qui sont citoyens canadiens	18
5. Répartition (pourcentage) des émigrants selon le statut de citoyenneté de la Contre-vérification des dossiers de 2016 et du couplage entre l'Enquête nationale auprès des ménages et les données fiscales T1 de 2011.....	22
6. Cas relatifs à la citoyenneté du père et de la mère d'un enfant né à l'étranger.....	25
7. Répartition (en pourcentage) du pays de naissance du père et de la mère lorsqu'au moins un des deux parents est né au Canada, États-Unis, données non-pondérées, 2013-2017	26
8. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté et le scénario, 2016	33
9. Comparaison des estimations du nombre de citoyens canadiens de naissance qui résident à l'étranger de cette étude aux statistiques sur les stocks de migrants internationaux des Nations Unies (ONU), 2016.....	35
10. Répartition (pourcentage) selon le sexe des estimations du nombre de citoyens canadiens de naissance qui résident à l'étranger de cette étude et de l' <i>American Community Survey</i> , 2016	36
11. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger, du nombre d'émigrants et du nombre de décès de cette étude et de la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC), 1941-2001	37
12. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique des trois scénarios de cette étude et du scénario basé sur la méthode résiduelle, 2016.....	38
13. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique du scénario moyen et du scénario basé sur les États-Unis, 2016.....	38
14. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique du scénario moyen et des scénarios de transmission de la citoyenneté, 2016	39
15. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique du scénario moyen et du scénario de diaspora potentielle, 2016	39

TABLEAUX DE L'ANNEXE

A1. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté, le groupe d'âge et le sexe, scénario faible, 2016	42
A2. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté, le groupe d'âge et le sexe, scénario moyen, 2016.....	42
A3. Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté, le groupe d'âge et le sexe, scénario fort, 2016	43

GRAPHIQUES

1. Schéma de la méthode des composantes pour estimer le nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger.....	16
2. Estimations annuelles du nombre d'émigrants, Canada, 1921-2015.....	19
3. Taux de citoyenneté (pourcentage) des émigrants, Canada, 1921-2015	22
4. Schéma de la méthodologie d'estimation du nombre de naissances de citoyens canadiens à l'étranger.....	24
5. Indices synthétiques de fécondité du Canada, 1921 à 2015	25
6. Ratios entre les taux de fécondité des hommes nés au Canada qui ont eu un enfant avec une femme née à l'étranger et ceux des femmes nées au Canada (peu importe le pays de naissance du père), population âgée de 25 à 44 ans, États-Unis, 2013-2017	26
7. Indices synthétiques de fécondité du Canada et ajustements pour la fécondité des hommes avec des femmes non canadiennes, 1921 à 2015.....	27
8. Taux de transmission (en pourcentage) de la citoyenneté du pays de naissance des parents du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Australie par année de naissance, 2016.....	28
9. Espérance de vie à la naissance selon le sexe calculée à partir des tables de mortalité canadiennes, 1921 à 2015	29
10. Estimations annuelles du nombre d'émigrants de retour, Canada, 1971-2015	30
11. Taux de citoyenneté (pourcentage) des émigrants de retour, Canada, 1971-2015.....	31
12. Répartition (pourcentage) des citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon l'âge et le scénario, 2016	33
13. Répartition (pourcentage) selon l'âge des estimations du nombre de citoyens canadiens de naissance qui résident à l'étranger de cette étude et de l' <i>American Community Survey</i> , 2016	36

REMERCIEMENTS

Le calcul d'estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger est un exercice très complexe. Les auteurs souhaitent donc remercier plusieurs personnes qui ont contribué de manière importante à ce projet.

Tout d'abord, nous remercions chaleureusement Daphné Allard Gervais, qui a débuté les travaux sur la diaspora canadienne lors de son passage au Centre de démographie de Statistique Canada. Nous remercions aussi Iuliia Bilan, qui a contribué à développer les paramètres de fécondité grâce à son travail sur la fécondité des hommes pour l'obtention de son grade de maîtrise en démographie à l'Université de Montréal.

Nous désirons également remercier Mélanie Meunier, Martin St-Pierre, Anna Mao, Stacey Hallman et Nicole Montsion qui ont travaillé sur les enjeux relatifs à l'acquisition et à la transmission de la citoyenneté canadienne pour les hypothèses d'émigration et de fécondité ainsi que sur l'acquisition de sources de données.

Les versions préliminaires de cette étude ont bénéficié des judicieux commentaires de Patrice Dion, Hubert Denis et Laurent Martel.

Nous souhaitons finalement remercier Carol D'Aoust pour tout le travail de mise en page du document et l'équipe de traduction de Statistique Canada pour la traduction de cette étude du français vers l'anglais.

FAITS SAILLANTS

- Selon le scénario « effectifs moyens » élaboré dans cette étude, 4 038 700 citoyens canadiens résideraient à l'étranger en 2016. Cet effectif pourrait se chiffrer entre 2 953 500 et 5 549 800 personnes selon les scénarios « effectifs faibles » et « effectifs élevés », qui se distinguent du scénario moyen essentiellement par des hypothèses différentes pour l'émigration et la transmission de la citoyenneté aux enfants nés à l'étranger.
- Environ la moitié des citoyens canadiens qui résident à l'étranger seraient des citoyens par filiation, c'est-à-dire qu'ils sont nés à l'étranger de parents citoyens de qui ils ont obtenu la citoyenneté. Les citoyens de naissance nés en sol canadien formeraient environ le tiers de la diaspora tandis que les citoyens naturalisés représenteraient environ 15 % de la diaspora.
- La structure par âge de la diaspora serait un peu plus vieille que celle de la population canadienne, principalement en raison de la transmission incomplète de la citoyenneté aux personnes nées à l'étranger de parents canadiens et l'apport de l'émigration à la diaspora.
- La diaspora serait composée d'un nombre assez similaire d'hommes et de femmes.

LISTE DES ACRONYMES

ACE = Allocation canadienne pour enfants.

ACS = *American Community Survey*.

AMC = Affaires Mondiales Canada.

CVD = Contre-vérification des dossiers.

EDDEU = Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis.

EFP = Erreur en fin de période.

ENM = Enquête nationale auprès des ménages.

FAPC = Fondation Asie Pacifique du Canada.

IRCC = Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

ISF = Indice synthétique de fécondité.

PAF = Programme d'allocations familiales.

PED = Programme des estimations démographiques.

PFE = Programme de prestation fiscale pour enfants.

OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

ONU = Organisation des Nations Unies.

RNP = Résidents non permanents.

INTRODUCTION

Les développements technologiques et des moyens de transport, la mondialisation ainsi que différentes crises internationales contribuent à l'accroissement de la migration internationale à travers le monde. De plus, dans l'avenir, les changements climatiques pourraient aussi engendrer une pression à la hausse sur les migrations. Le Canada n'échappe pas à toutes ces tendances.

Bien que le Canada soit souvent perçu comme un pays d'immigration, des milliers de Canadiens quittent aussi chaque année le pays pour aller s'établir à l'étranger. Au fil du temps, le cumul de ces émigrants fait en sorte qu'un nombre important de Canadiens résident à l'étranger.

La présence de Canadiens à travers le monde soulève différents enjeux. Ainsi, si ces Canadiens sont des ponts qui favorisent les échanges entre le Canada et le reste du monde, le gouvernement canadien continue d'avoir certaines responsabilités envers ses ressortissants et doit leur offrir certains services.

Depuis trois décennies, les enjeux relatifs à la diaspora canadienne¹ ont surtout gravité autour du départ de travailleurs hautement qualifiés². Ainsi, plusieurs études ont montré que les émigrants affichent des caractéristiques différentes de celles de la population canadienne. Ils sont notamment plus jeunes, gagnent des revenus plus élevés, sont plus scolarisés et travaillent souvent dans des domaines exigeant un niveau de compétences élevé (Dion et Vézina, 2010; Finnie, 2006; Zhao et coll., 2000). Le départ de personnes présentant ces caractéristiques soulève des préoccupations relatives à la perte d'un potentiel économique important et à la rétention de la main-d'œuvre hautement qualifiée pour le pays d'origine (Dumont et Lemaître, 2006).

Les citoyens canadiens qui habitent à l'étranger possèdent plusieurs droits (Chant, 2006). Ils peuvent notamment revenir s'établir en permanence au Canada s'ils le désirent. Le gouvernement canadien est aussi tenu d'aider ses ressortissants à l'étranger. Les coûts associés à ces services, et à certains moments le droit à ces services eux-mêmes, soulèvent parfois des questions. Entre 1993 et 2003, le nombre de dossiers traités par les services consulaires a augmenté en moyenne de 7,5 % par année (Fondation Asie Pacifique du Canada, 2011).

L'assistance du gouvernement canadien aux ressortissants comprend également la possibilité d'être évacué en situation d'urgence et d'être transféré au Canada pour servir une sentence en prison. À titre d'exemple, en 2006, l'évacuation de 15 000 citoyens canadiens en raison du conflit armé au Liban aurait coûté 94 millions de dollars au gouvernement canadien (Chant, 2006). Bien qu'elles soient plutôt rares, des évacuations de cette ampleur font souvent les manchettes et remettent de l'avant les enjeux associés aux bénéficiaires et aux coûts de l'aide du gouvernement aux citoyens canadiens qui résident à l'étranger. Ces responsabilités ont d'ailleurs été rappelées durant la pandémie de la COVID-19 suite aux restrictions sévères aux frontières partout dans le monde et aux appels du gouvernement aux Canadiens à l'étranger pour rentrer au pays.

Parallèlement à ces enjeux, les dynamiques migratoires internationales de la population canadienne se complexifient. Des phénomènes émergents comme la hausse de la migration internationale des étudiants, la montée du transnationalisme et la diversification des pays de destination des émigrants canadiens redessinent graduellement le portrait de la diaspora canadienne. Les projections démographiques suggèrent que ces tendances pourraient se poursuivre au cours des prochaines décennies (Sirag et Dion, 2020).

Un nombre croissant de pays élaborent des stratégies pour préserver des liens avec leurs ressortissants et, dans certains cas, favoriser leur retour dans leur pays d'origine (Agunias et Newland, 2012; OCDE, 2015), notamment dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Cet intérêt accru envers les diasporas s'accompagne d'un besoin grandissant de disposer de statistiques précises sur cette population (University of Oxford, 2008).

Malgré l'importance croissante de ces enjeux, peu d'études ont cherché à estimer la taille et les caractéristiques de la diaspora canadienne. Les nombreux défis associés à la mesure précise de l'émigration et les différences conceptuelles importantes dans les données internationales font en sorte que les rares sources présentement disponibles proposent des nombres très différents.

L'objectif de cette étude est de proposer une estimation du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger afin de contribuer à combler cette lacune statistique. Cette estimation est calculée à partir d'une méthode démographique complexe qui consiste à intégrer des données d'un grand nombre de sources sur plusieurs décennies afin d'estimer la contribution des différents événements démographiques qui influent sur la taille de cette population.

-
1. Dans cette étude, l'expression « diaspora canadienne » réfère aux citoyens canadiens dont le lieu habituel de résidence n'est pas au Canada. Cette définition est expliquée de manière plus détaillée plus loin dans ce document.
 2. Cet enjeu est parfois appelé « exode des cerveaux ».

La section suivante présente une revue des sources de données présentement disponibles qui rendent compte de la taille de l'effectif de la diaspora canadienne. Par la suite, les concepts pertinents et une vue d'ensemble de la méthodologie développée dans cette étude sont introduits. Les sections qui suivent détaillent la façon dont chaque événement démographique qui influe sur la taille de l'effectif de la diaspora, comme l'émigration et la mortalité, est considéré. Les deux dernières sections présentent respectivement les résultats de l'exercice, et une série d'analyses de cohérence et de sensibilité menées pour tester les principales hypothèses du modèle démographique.

1. MISE EN CONTEXTE

Malgré l'importance des enjeux associés à la diaspora canadienne, peu de sources de données rendent compte de la taille et des caractéristiques de cette population. En conséquence, un nombre relativement restreint d'études ont abordé ce sujet. Cette section présente les données disponibles ainsi que leurs avantages et leurs limites.

De manière générale, il existe deux grandes approches pour mesurer la taille de cette population (CEE-ONU, 2011). La première approche, dite « approche du pays d'origine », consiste à examiner des sources de données canadiennes pour estimer le nombre de Canadiens qui émigrent du pays. Cette approche a l'avantage d'utiliser des concepts canadiens, mais tend à être limitée par les enjeux relatifs à la mesure de l'émigration. En effet, comme il n'est pas obligatoire de rapporter son départ du Canada, peu de sources de données canadiennes proposent une mesure précise du phénomène (Bérard-Chagnon, 2018). L'autre approche, appelée « approche du pays de destination », consiste à examiner les données des pays où les Canadiens se sont établis. Cette approche peut proposer une couverture élevée des Canadiens qui résident à l'étranger, mais est limitée par l'utilisation des concepts et des données d'autres pays et par l'effort requis pour interroger les bases de données de ces pays. Si ces deux approches ont des forces et des limites, elles fournissent des renseignements précieux et complémentaires sur la diaspora canadienne.

Les deux principales sources présentement disponibles pour prendre la mesure de la taille de l'effectif de la diaspora canadienne sont les statistiques des Nations Unies (ONU) et de la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC). Ces sources proposent les chiffres les plus plausibles relativement aux concepts qu'elles visent à mesurer. Trois autres sources canadiennes, les données sur l'émission de passeports, le Registre international des électeurs et le système d'Inscription des Canadiens à l'étranger, possèdent aussi des chiffres sur les Canadiens qui résident à l'étranger. Toutefois, les nombres qu'elles proposent sont nettement plus faibles que ceux de l'ONU et de la FAPC. La Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) proposent également des mesures de la taille de l'effectif de la diaspora canadienne, mais leurs approches sont globalement assez similaires à celle de l'ONU.

1.1. Méthode des Nations Unies

La Division de statistique de l'ONU publie des statistiques sur les stocks de migrants internationaux. Ces données sont publiées régulièrement depuis 1960. Cette étude s'appuie sur les données de la version 2017³. Ces données sont tirées des recensements, des registres de population et d'enquêtes des pays du monde (ONU, 2017). L'ONU définit un migrant comme étant une personne qui ne réside pas dans son pays de naissance. Ces données sont diffusées sous la forme de tableaux et sont déclinées soit par pays d'origine et de destination soit par grand groupe d'âge et sexe.

L'avantage majeur de cette base de données est son exhaustivité. En utilisant les données de chaque pays (approche du pays de destination), elle rend compte de la population née au Canada qui réside partout dans le monde. Cette approche permet aussi d'identifier les pays où un plus grand nombre de personnes nées au Canada résident. Un autre atout important de cette base est sa mise à jour régulière, qui permet d'observer des tendances sur plusieurs années.

La principale lacune de ces données réside en la seule utilisation du pays de naissance pour caractériser les migrants⁴. Elle ne tient donc pas compte des deux autres groupes de citoyens canadiens : 1) les citoyens par naturalisation et 2) les citoyens par filiation (descendants des citoyens canadiens qui sont nés à l'étranger). Cette limite est spécialement importante pour les pays où résident un nombre important de citoyens canadiens par naturalisation ou par filiation, comme Hong Kong ou les États-Unis. Par exemple, selon les données sur le renouvellement des passeports du Consulat général du Canada à Hong Kong, environ 250 000 citoyens canadiens résideraient à Hong Kong (DeVoretz et Battisti, 2009) comparativement à moins de 15 000 selon l'ONU. Le fossé entre ces deux effectifs est le fait des citoyens canadiens par naturalisation puisque moins de 20 % des citoyens canadiens qui vivent à Hong Kong seraient nés au Canada (Zhang et DeGolyer, 2011). Conséquemment, les chiffres de l'ONU représentent une borne inférieure de la taille possible de l'effectif de citoyens canadiens qui résident à l'étranger.

3. Bien que des éditions plus récentes soient disponibles, les dates de référence des estimations de ces éditions sont différentes de celle des estimations calculées ici (2016). Notons que les résultats ne changent pas considérablement d'une édition à l'autre. Les données de l'édition de 2017 sont disponibles ici : <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates17.asp>.

4. Notons que pour les données de 2017, en l'absence de données sur le pays de naissance, les données sur la citoyenneté ont été utilisées pour 47 pays, principalement situés en Afrique et en Asie.

Outre les enjeux relatifs à la définition d'un migrant, la qualité des données de la base de données de l'ONU est naturellement tributaire de celle des données de chaque pays. Or, la qualité, la disponibilité et l'actualité des données varient d'un pays à l'autre. Les migrants internationaux tendent à être spécialement difficiles à dénombrer et ce, même lorsqu'il s'agit de pays développés pouvant compter des effectifs appréciables de Canadiens, comme les États-Unis (Jensen et coll., 2015). De plus, ces estimations sont souvent tributaires des recensements menés dans les pays de destination et de la fréquence à laquelle ces recensements sont tenus. L'ONU utilise des techniques d'interpolation et d'extrapolation pour couvrir les périodes pour lesquelles les données de certains pays sont manquantes, ce qui ajoute un degré d'incertitude à ces statistiques.

Le tableau suivant montre l'évolution de la population née au Canada qui réside à l'étranger de 1990 à 2017 pour certains pays de destination en utilisant les données de l'ONU.

Tableau 1
Population née au Canada qui réside à l'étranger selon le pays de résidence, 1990 à 2017

Pays	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017
	nombre						
Total	997 144	1 067 801	1 146 883	1 187 046	1 268 970	1 313 217	1 359 585
États-Unis	744 830	793 278	841 612	842 344	868 967	864 806	893 491
Royaume-Uni	63 555	66 277	70 115	70 642	76 921	87 086	91 545
Australie	27 452	27 916	30 240	36 270	44 540	54 034	56 651
France	16 520	17 054	17 588	22 661	23 794	26 180	26 128
Italie	10 188	8 234	6 280	15 908	25 536	25 540	25 989
Reste du monde	134 599	155 042	181 048	199 221	229 212	255 571	265 781

Note : Les cinq pays présentés ici sont ceux où l'effectif de Canadiens était le plus important en 2017.

Source : ONU (2017).

Selon l'ONU, environ 1,3 million personnes nées au Canada résidaient à l'étranger en 2017. Ce nombre représente une hausse de près de 36 % par rapport à l'effectif estimé en 1990. Les États-Unis constituent de loin le principal pays de destination des émigrants canadiens. Cependant, les pays de destination des émigrants canadiens tendent à se diversifier. En 2017, les deux tiers de la population née au Canada qui résidait à l'étranger aux États-Unis comparativement à presque 75 % en 1990.

L'ONU produit aussi des tableaux selon le pays de citoyenneté⁵. Toutefois, les renseignements sur plusieurs pays, dont les États-Unis, sont manquants. De plus, les données de certains pays où plusieurs citoyens canadiens résident ne sont pas très actuelles (1999 pour l'Australie et 2009 pour la France). Selon ces données, un peu moins de 300 000 citoyens canadiens vivent à l'étranger. Ce chiffre n'est pas du tout vraisemblable.

1.2. Méthode de la Fondation Asie Pacifique du Canada

La FAPC a beaucoup étudié les enjeux relatifs à la diaspora canadienne dans la première décennie des années 2000. Selon leurs calculs, l'effectif de la diaspora canadienne était d'environ 2,7 millions personnes en 2001 (Zhang, 2006).

La FAPC définit la diaspora comme étant les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) qui vivent à l'étranger depuis un an ou plus. La FAPC a exploité une méthode résiduelle⁶ basée sur les recensements de 1941 à 2001 pour approximer l'effectif de citoyens canadiens qui émigrent du Canada. Par la suite, ils ont appliqué des taux de mortalité à cet effectif en supposant que la mortalité des émigrants est la même que celle de la population canadienne.

Les travaux de la FAPC constituent un point de départ intéressant pour prendre la mesure de l'effectif de la diaspora canadienne. Cette estimation est également indépendante de celle de l'ONU.

Elle comporte toutefois certaines lacunes. La limite principale est que leur méthode exclut les citoyens par filiation s'ils n'ont jamais vécu au Canada. De plus, la méthode de la FAPC ne tient compte que des migrations ayant eu lieu au cours des 60 dernières années, ce qui pourrait s'avérer insuffisamment long pour capter l'ensemble des émigrants qui étaient encore en vie en 2001. À titre d'exemple, un émigrant né en 1925 et qui émigre en 1936 aurait 76 ans en 2001. Cette personne pourrait encore être en vie tout en n'étant pas considérée par la FAPC puisque la méthode ne débute qu'en 1941.

Il est incertain si les chiffres de la FAPC sont plus susceptibles de surestimer ou de sous-estimer la population qu'ils ciblent, car les forces et les limites de la méthode peuvent favoriser à la fois une sous-estimation et une surestimation.

5. Ces données sont disponibles ici : <http://data.un.org/Data.aspx?q=citizenship&d=POP&f=tableCode%3a127>.

6. Cette technique est décrite de manière plus détaillée dans la section sur l'émigration.

DeVoretz (2009), également de la FAPC, a évalué les calculs de Zhang (2006). Il estime la taille de l'effectif de la diaspora canadienne à 2,8 millions personnes en 2006. Il en conclut que les estimations de Zhang sont plausibles. Cependant, une lacune majeure de son évaluation est l'utilisation de méthodes similaires à celles de Zhang de sorte que la cohérence entre les deux études peut être en partie artificielle.

À notre connaissance, la FAPC n'a pas calculé d'estimations plus récentes.

1.3. Données sur l'émission de passeports

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est notamment responsable des services de passeport. Les passeports émis à l'étranger sont une indication du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'extérieur du pays dans la mesure où ceux-ci peuvent éventuellement obtenir ou renouveler leur passeport canadien. Des données publiques rendent compte que 962 792 passeports et autres documents de voyage ont été émis entre avril 2015 et mars 2019 par le Bureau du gouvernement du Canada délivrant des passeports à l'étranger et par la poste vers les États-Unis⁷.

Un avantage intéressant de ces données comparativement aux autres sources est qu'elles peuvent rendre compte des citoyens par filiation. Toutefois, ces données affichent deux limites notables. Tout d'abord, certains citoyens qui résident à l'étranger pourraient ne pas avoir de passeport canadien valide, notamment s'ils ont un passeport d'une autre nationalité, ou n'ont pas l'intention de venir visiter ou vivre au Canada. Ensuite, les passeports peuvent être valides pour une durée maximale de 10 ans. Le tableau disponible ne couvre que quatre ans de sorte qu'il omet plusieurs renouvellements de passeport. Inversement, un tableau qui couvrirait une période plus longue pourrait compter plusieurs renouvellements pour une même personne.

1.4. Service d'Inscription des Canadiens à l'étranger

Les citoyens canadiens en voyage ou qui résident à l'étranger peuvent s'inscrire au service d'Inscription des Canadiens à l'étranger sur le site d'Affaires Mondiales Canada (AMC)⁸. Ce service gratuit et optionnel permet aux personnes inscrites de recevoir des communications du gouvernement en cas d'urgence, comme une catastrophe naturelle ou des troubles civils.

Une extraction spécifiquement faite pour Statistique Canada rapporte que 235 686 citoyens canadiens ont déclaré à l'AMC être à l'étranger au 29 octobre 2019. Les cinq pays avec le plus de citoyens canadiens selon ces données sont le Paraguay (14 051), les États-Unis (11 013), la Chine (8 582), le Liban (8 402) et le Royaume-Uni (7 681). Ces pays reflètent à la fois les pays où il y aurait un effectif plus élevé de Canadiens et ceux où les risques de connaître une situation d'urgence sont plus élevés. La présence du Paraguay parmi les cinq pays les plus fréquents dans le registre émane du fait que certaines communautés mennonites alternent entre ce pays et le Canada et que leurs membres sont nombreux à s'inscrire au registre.

Cette base de données possède deux limites majeures aux fins du présent exercice. Premièrement, comme l'inscription est facultative, il est attendu que plusieurs personnes à l'étranger ne s'inscrivent pas, ce qui entraîne une sous-estimation très importante du nombre réel de Canadiens à l'étranger. Deuxièmement, comme ce service est aussi destiné aux voyageurs et que l'émigration est un phénomène beaucoup plus rare que les voyages à l'étranger, cette base de données contient très majoritairement des voyageurs absents temporairement et dont le lieu habituel de résidence demeure au Canada.

Ces nombres ne sauraient représenter une estimation plausible de la diaspora et reflètent la nature facultative de l'inscription à ce registre.

1.5. Registre international des électeurs

Le Registre international des électeurs est une base de données gérée par Élections Canada qui contient des électeurs canadiens vivant à l'extérieur du pays qui ont demandé de voter par bulletin spécial⁹. Les deux critères pour s'inscrire au registre sont 1) être un citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus le jour de l'élection et 2) avoir déjà habité au Canada.

7. Le tableau « Passeports et de Documents de voyage émis » est disponible [ici](https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/de3dfe1d-cf7f-4cb4-8cb6-8c8d9540347e) : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/de3dfe1d-cf7f-4cb4-8cb6-8c8d9540347e>.

8. Des renseignements supplémentaires sur ce service sont disponibles [ici](https://voyage.gc.ca/voyager/inscription) : <https://voyage.gc.ca/voyager/inscription>.

9. Davantage de renseignements sur ce registre sont disponibles [ici](https://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=reg/etr&document=index&lang=f) : <https://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=reg/etr&document=index&lang=f>.

Une extraction récente (en 2019) faite pour Statistique Canada signale que 83 774 personnes sont présentes sur le registre. Les cinq pays avec le plus de citoyens canadiens selon ces données sont les États-Unis (28 993), le Canada (14 695), le Royaume-Uni (8 459), l'Australie (3 288) et Hong Kong (3 090). Ces pays reflètent les principaux pays de résidence des citoyens canadiens qui résident à l'étranger. Les personnes du registre dont le pays de résidence est le Canada sont majoritairement des employés d'AMC qui sont stationnés temporairement à l'étranger. Notons qu'avant janvier 2019, seules les personnes qui étaient à l'étranger depuis moins de cinq ans étaient éligibles à voter lors d'une élection fédérale.

À l'instar du service d'Inscription des Canadiens à l'étranger, les nombres du Registre international des électeurs ne représentent pas une estimation plausible de la diaspora en raison de la nature facultative de l'inscription à ce registre.

1.6. Banque mondiale et Organisation de coopération et de développement économiques

La Banque mondiale et l'OCDE tiennent aussi des bases de données sur les stocks de migrants internationaux par pays d'origine et de destination. Dans les deux cas, ils utilisent une approche globalement similaire à celle de l'ONU en colligeant l'information des recensements et des registres de population à travers le monde ainsi qu'en calculant des ajustements lorsque les données ne sont pas disponibles. Ces données tendent donc à afficher des forces et des lacunes qui ressemblent à celles de l'ONU.

Le *Global Bilateral Migration Database* de la Banque mondiale¹⁰ propose des estimations de la diaspora canadienne qui sont globalement proches de celles de l'ONU. Cette base suggère que l'effectif était de 1 143 607 personnes en 1990 et de 1 255 438 personnes en 2000, ce qui représente des écarts de respectivement 15 % et 9 % aux chiffres de l'ONU. L'actualité des données par pays d'origine et de destination de la Banque mondiale est une limite importante; les données les plus récentes datent de 2000.

La *Base de données sur les migrations internationales* de l'OCDE¹¹ contient uniquement des renseignements sur les pays de l'OCDE. En conséquence, elle propose un effectif de personnes nées au Canada et qui résident à l'étranger qui est inférieur à celui de l'ONU et de la Banque mondiale. L'OCDE rapporte qu'en 2017, l'effectif de la diaspora canadienne dans les autres pays de l'OCDE était de 1 041 866 personnes comparativement à 1 313 215 personnes selon l'ONU. Certaines données de l'OCDE renseignent aussi sur le pays de citoyenneté. Selon ces données, en 2017, 531 291 citoyens canadiens résidaient dans les autres pays de l'OCDE, un nombre qui est beaucoup trop faible pour être plausible. Les données de l'OCDE examinent quelques caractéristiques socioéconomiques des migrants, dont le niveau de scolarité. La disponibilité de ces caractéristiques enrichit l'examen de la diaspora canadienne, mais est peu pertinente pour en estimer la taille.

10. Ces données sont disponibles [ici](https://datacatalog.worldbank.org/dataset/global-bilateral-migration-database) : <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/global-bilateral-migration-database>.

11. Ces données sont disponibles [ici](https://www.oecd.org/fr/els/mig/statcles.htm) : <https://www.oecd.org/fr/els/mig/statcles.htm>.

1.7. Résumé des sources disponibles

Le tableau suivant compare les principales caractéristiques de toutes les sources de données qui viennent d'être présentées.

Tableau 2

Comparaison des caractéristiques des différentes sources qui proposent une estimation du nombre de Canadiens qui résident à l'étranger

Caractéristiques	Approche générale	Sources de données	Concept de migrant	Univers	Date de référence la plus récente	Nombre de citoyens canadiens à l'étranger
Nations Unies (stocks de migrants internationaux)	Pays de destination	Recensements, registres de population et enquêtes	Pays de naissance	Tous les pays du monde	2020	1 350 000 (2017)
Nations Unies (pays de citoyenneté)	Pays de destination	Recensements, registres de population et enquêtes	Pays de citoyenneté	Uniquement les pays disposant de données sur la citoyenneté	2017	300 000
Fondation Asie Pacifique du Canada	Pays d'origine	Recensements et tables de mortalité	Pays de citoyenneté	Émigrants de 1941 à 2001 vivants en 2001	2006	2 733 000 (2001) et 2 781 000 (2006)
Données sur l'émission de passeports	Pays d'origine	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Pays de citoyenneté	Citoyens qui demandent ou renouvellent leur passeport depuis l'étranger	2019	962 700
Registre international des électeurs	Pays d'origine	Élections Canada	Pays de citoyenneté	Citoyens à l'étranger qui s'inscrivent au registre	Variable	83 800
Service d'Inscription des Canadiens à l'étranger	Pays d'origine	Affaires Mondiales Canada	Pays de citoyenneté	Citoyens à l'étranger qui s'inscrivent au registre	Variable	236 000
Banque mondiale	Pays de destination	Recensements, registres de population et enquêtes	Pays de naissance	Tous les pays du monde	2000	1 250 000
Organisation de coopération et de développement économiques (pays de naissance)	Pays de destination	Recensements, registres de population et enquêtes	Pays de naissance	Uniquement les pays de l'OCDE	2017	1 000 000
Organisation de coopération et de développement économiques (pays de citoyenneté)	Pays de destination	Recensements, registres de population et enquêtes	Pays de citoyenneté	Uniquement les pays de l'OCDE disposant de données sur la citoyenneté	2017	500 000

2. MÉTHODOLOGIE D'ESTIMATION DU NOMBRE DE CITOYENS CANADIENS QUI RÉSIDENT À L'ÉTRANGER

Cette section présente la méthode développée dans cette étude pour estimer la taille de l'effectif de la diaspora canadienne. Elle se divise en quatre parties : la définition de la diaspora adoptée dans cette étude, la description de la stratégie d'estimation de la taille de l'effectif de la diaspora, la description de l'approche utilisée pour évaluer l'incertitude inhérente à l'exercice et la présentation des hypothèses des trois scénarios développés pour répondre à cette incertitude.

2.1. Définition de la diaspora canadienne de cette étude

À notre connaissance, il n'existe pas de définition officielle de la diaspora. La littérature sur le sujet propose différentes définitions qui varient selon les objectifs spécifiques de chaque étude. Dans ce projet, la diaspora canadienne est définie comme l'effectif de citoyens canadiens dont le lieu habituel de résidence n'est pas au Canada. En conséquence, les concepts de citoyenneté canadienne et de lieu habituel de résidence sont centraux pour établir ce critère.

Cette définition a été choisie pour trois principales raisons. Premièrement, comme mentionné en introduction, la citoyenneté canadienne représente une relation importante et mesurable qui est entretenue par les membres de la diaspora avec le Canada. Deuxièmement, le fait de ne plus considérer le Canada comme son lieu habituel de résidence constitue un signal fort du fait qu'une personne ne vit plus au Canada. Troisièmement, cette définition peut être appliquée en pratique puisque plusieurs bases de données canadiennes, notamment les recensements, renseignent sur le statut de citoyenneté et le lieu habituel de résidence.

2.1.1. Citoyenneté canadienne

Les articles 3 et 4 de la *Loi sur la citoyenneté* du Canada définissent le concept de citoyenneté canadienne. En vertu de cette loi, une personne peut devenir citoyenne canadienne des façons suivantes¹² :

- être née au Canada, sauf si les parents sont des diplomates étrangers accrédités (droit du sol);
- obtenir la citoyenneté grâce au processus de naturalisation (résident permanent qui obtient la citoyenneté);
- être née à l'étranger d'un parent qui était citoyen canadien au moment de sa naissance (droit du sang pour la première génération née à l'étranger);
- être née à l'étranger entre le 1^{er} janvier 1947 et 16 avril 2009 d'un parent qui est citoyen canadien qui est aussi né à l'étranger d'un parent citoyen canadien (droit du sang pour la deuxième génération née à l'étranger);
- avoir été adoptée à l'étranger par un parent qui est citoyen canadien après le 1^{er} janvier 1947.

Plusieurs modifications ont été apportées à la *Loi sur la citoyenneté* au fil du temps. Deux changements relatifs aux personnes nées à l'étranger de parents canadiens retiennent spécialement l'attention dans le contexte de cette étude. Tout d'abord, de 1947 à 2009, la citoyenneté canadienne pouvait être transmise jusqu'à la deuxième génération d'enfants nés ou adoptés à l'étranger. Depuis 2009, seule la première génération née ou adoptée à l'étranger peut demander la citoyenneté canadienne en vertu du droit du sang. Ensuite, de 1947 à 1977, les enfants nés à l'étranger ne pouvaient acquérir la citoyenneté que si leur naissance était enregistrée dans un délai de deux ans. De 1977 à 2009, les enfants de la deuxième génération ou des générations subséquentes nés à l'étranger devaient demander la citoyenneté avant l'âge de 28 ans. Cette règle a été annulée en 2009. La section sur les hypothèses de fécondité décrit comment ces changements ont été considérés dans cette étude.

2.1.2. Lieu habituel de résidence

Les recensements canadiens définissent le lieu habituel de résidence comme le logement où la personne vit habituellement¹³. Le recensement précise cette définition pour certaines situations résidentielles plus complexes. Ainsi, le lieu habituel de résidence des personnes qui ont une résidence au Canada et une résidence à l'étranger est celui au Canada. Les employés du gouvernement canadien, y compris le personnel des Forces armées canadiennes, qui résident à l'extérieur du pays sont inclus dans le recensement à leur dernière adresse permanente ou à celle qu'ils ont fournie pour les élections.

Un corollaire notable de l'utilisation de cette définition est que les Canadiens qui font un déplacement qui ne correspond pas à un changement de lieu habituel de résidence, comme un voyage ou un pèlerinage, ne sont pas inclus dans la diaspora canadienne.

12. Gouvernement du Canada. *Qui est un citoyen canadien?* <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/citoyennete-canadienne/apercu/est-citoyen-canadien.html>. Site consulté le 27 août 2019.

13. Statistique Canada. « *Lieu habituel de résidence* ». *Recensement de la population, 2016. Dictionnaire*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop126-fra.cfm>. Site consulté le 27 août 2019.

2.2. Méthodologie d'estimation

En utilisant la définition de diaspora canadienne qui vient d'être introduite, il est possible de diviser l'effectif de citoyens canadiens qui résident à l'étranger en trois groupes : 1) les citoyens de naissance en sol canadien, 2) les citoyens naturalisés et 3) les citoyens par filiation (citoyens de naissance nés à l'étranger). Cette distinction est importante pour trois raisons. Premièrement, les enjeux de mesure du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger diffèrent d'un groupe à l'autre. Deuxièmement, certaines sources, comme les données de l'ONU ou de la FAPC, ne proposent pas une mesure pour ces trois groupes. Cette situation doit être considérée lors des comparaisons à ces sources. Troisièmement, distinguer l'effectif en trois groupes permet de mieux connaître les processus par lesquels la taille de la diaspora s'accroît dans le temps.

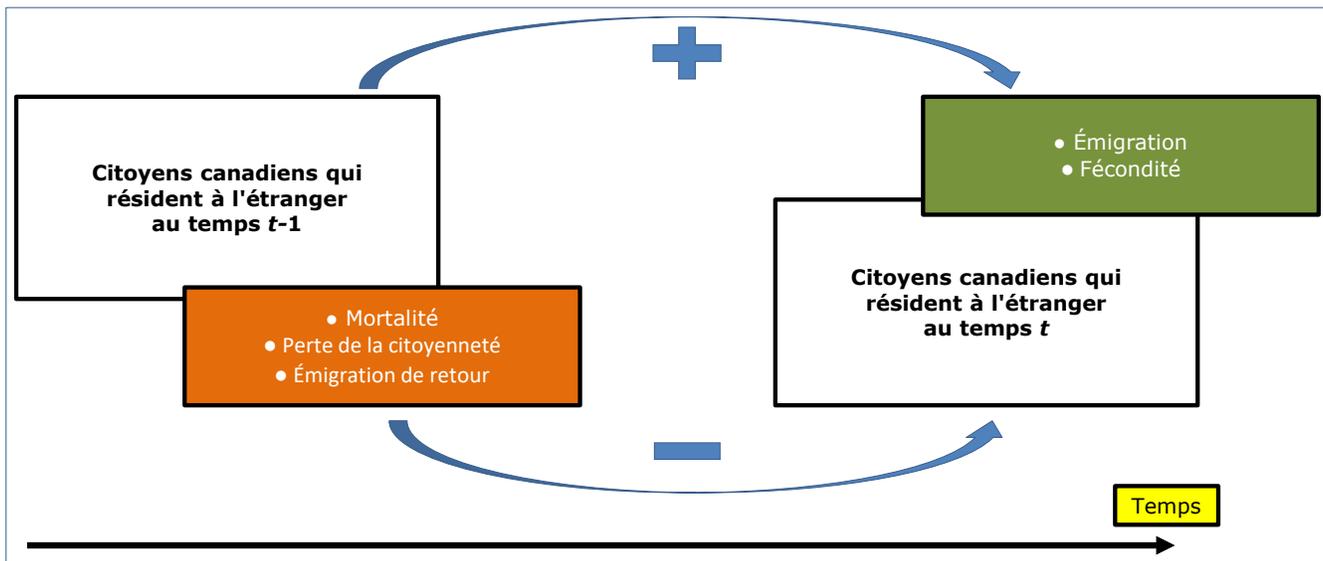
Ce document propose des estimations du nombre de citoyens canadiens qui habitent à l'étranger calculées au moyen d'une adaptation de la méthode des composantes (Statistique Canada, 2016). Au lieu d'utiliser les données d'un recensement ou d'une autre source similaire comme point de départ, la présente approche débute avec un effectif nul en 1921. Ensuite, l'effectif de la diaspora est construit en isolant et en modélisant tous les événements démographiques qui influent sur sa taille. Cinq événements doivent être modélisés : l'émigration, la fécondité (et la transmission de la citoyenneté aux enfants nés à l'étranger), la mortalité, l'émigration de retour et la perte de la citoyenneté canadienne. Les personnes qui vivent ces événements sont graduellement ajoutées ou soustraites de la diaspora canadienne de 1921 à 2016 afin de proposer une estimation de la taille de l'effectif de la diaspora en 2016. La période allant de 1921 à 2016 est supposée suffisamment longue pour couvrir tous les citoyens canadiens qui habitent à l'étranger en 2016. Cette variation de la méthode des composantes est similaire aux techniques souvent utilisées pour estimer la couverture des recensements, notamment aux États-Unis (Robinson, 2010).

Le graphique 1 présente un schéma qui illustre les événements démographiques qui doivent être considérés pour calculer cet effectif et l'aspect itératif de l'exercice.

Les citoyens canadiens peuvent entrer dans la diaspora canadienne de deux façons (case verte) : ils peuvent émigrer du Canada ou ils peuvent être nés (ou adoptés) à l'étranger de parents canadiens de qui ils ont reçu la citoyenneté. Inversement, les membres de la diaspora peuvent la quitter en décédant, en retournant vivre au Canada ou en perdant leur citoyenneté canadienne¹⁴ (case orange).

Graphique 1

Schéma de la méthode des composantes pour estimer le nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger



14. La perte de la citoyenneté canadienne comprend également la réintégration.

Les deux principaux avantages de cette méthode sont qu'elle propose un cadre conceptuel rigoureux de tous les facteurs qui influent sur la taille de l'effectif de la diaspora et qu'elle permet d'établir différents scénarios et études de sensibilité en faisant varier les hypothèses postulées pour chaque composante.

Elle comporte toutefois des limites notables. Elle requiert l'analyse de multiples sources de données, dont la qualité et la cohérence ne sont pas toujours optimales, ainsi que le développement de différents modèles pour estimer chaque composante séparément sur une période de presque un siècle. De plus, cette approche est majoritairement basée sur des données canadiennes, lesquelles ne contiennent généralement pas de renseignement sur le pays de résidence des membres de la diaspora. Une autre limite est qu'un petit nombre de citoyens canadiens très âgés qui vivent à l'étranger ne sont pas couverts par la période de 1921 à 2016 s'ils ont émigré avant 1921 ou s'ils sont nés de parents qui ont émigré avant cette date.

2.3. Prise en compte de l'incertitude

Comme tout exercice statistique, l'estimation du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger comporte un certain niveau d'incertitude. L'incertitude est d'autant plus grande que la méthode développée ici est une approche indirecte qui s'appuie sur l'intégration de plusieurs sources de données sur une période de près d'un siècle.

L'approche utilisée dans cette étude pour rendre compte de l'incertitude s'inspire des bonnes pratiques proposées par les Nations Unies dans le chapitre 4 du document *Recommendations on Communicating Population Projections* (ONU, 2018). Plusieurs des pratiques suggérées dans ce document s'avèrent très pertinentes pour communiquer l'incertitude inhérente au présent exercice. Les pratiques suivantes ont été adoptées dans cette étude :

- Les principales forces et limites des sources de données et des techniques utilisées sont décrites explicitement;
- Les principales hypothèses sous-jacentes à l'estimation de chaque phénomène démographique sont exposées explicitement;
- Dans la mesure du possible, différentes hypothèses (faibles, moyennes et fortes) ont été développées pour les événements démographiques considérés comme les plus incertains. Ceci permet de construire différents scénarios (et donc d'obtenir des fourchettes au lieu d'un seul chiffre) et de mener des analyses de sensibilité;
- Plusieurs experts de Statistique Canada ont été consultés à différents moments au cours du développement du projet;
- Les résultats obtenus sont confrontés à ceux d'autres sources tout en considérant les limites de ces sources afin d'en évaluer la cohérence.

2.4. Hypothèses et sélection des scénarios

Trois scénarios, tous jugés plausibles, ont été développés dans le cadre de cette étude afin de rendre compte de l'incertitude inhérente à l'exercice. Le tableau suivant offre un sommaire des hypothèses postulées pour l'élaboration de chaque scénario.

Les trois scénarios élaborés dans cette étude se distinguent par les hypothèses relatives à l'émigration et la fécondité. Ces deux composantes de l'accroissement démographique sont considérées comme étant les plus incertaines. Les hypothèses relatives à chaque événement démographique sont détaillées dans les sections suivantes.

Tableau 3
Sommaire des hypothèses ayant servi à construire les scénarios

Composantes	Scénarios		
	Effectifs faibles	Effectifs moyens	Effectifs élevés
Émigration	Émigration faible	Émigration moyenne	Émigration forte
Fécondité	Fécondité faible	Fécondité moyenne	Fécondité forte
Mortalité	Mortalité moyenne		
Émigration de retour	Émigration de retour moyenne		
Perte de la citoyenneté	Aucune perte de la citoyenneté		

3. ÉMIGRATION

Chaque année, plusieurs milliers de citoyens canadiens quittent le Canada pour aller s'établir à l'étranger. L'émigration est un des principaux contributeurs à l'effectif de la diaspora canadienne.

L'émigration est un événement démographique difficile à mesurer avec précision, car il n'est pas obligatoire pour un citoyen canadien de rapporter officiellement son départ du Canada. En conséquence, peu de sources de données rendent directement compte de ce phénomène (Bérard-Chagnon, 2018). Les études portant sur ce thème doivent s'appuyer sur des sources de données limitées ou des méthodes indirectes. Une conséquence de cette situation est que les effectifs d'émigrants proposés peuvent varier de manière importante selon l'approche utilisée.

Trois hypothèses relatives à l'émigration ont été élaborées. Elles sont obtenues en deux étapes. Tout d'abord, des estimations du nombre d'émigrants sont calculées en s'appuyant sur une étude de Statistique Canada (George, 1976) et sur les estimations du Programme des estimations démographiques (PED). Ensuite, des taux de citoyenneté canadienne sont calculés au moyen de différentes sources et appliqués aux nombres d'émigrants. Les hypothèses d'émigration sont divisées en deux périodes : 1921-1970 et 1971-2016, en raison des différences dans la disponibilité et les méthodes de collecte des données. Les trois hypothèses d'émigration sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 4
Hypothèses d'émigration et estimations du nombre d'émigrants qui sont citoyens canadiens de chaque hypothèse

Étapes	Périodes	Émigration faible	Émigration moyenne	Émigration forte
Estimations du nombre d'émigrants	1921-1970	George (1976)		
	1971-2016	Estimations de l'émigration et 33 % de l'erreur en fin de période	Estimations de l'émigration et 67 % de l'erreur en fin de période	Estimations de l'émigration et 100 % de l'erreur en fin de période
Taux de citoyenneté des émigrants	1921-1970	Méthode résiduelle		
	1971-2016	Contre-vérification des dossiers et couplage entre les données fiscales T1 et de l'Enquête nationale auprès des ménages		
Estimations du nombre d'émigrants citoyens		4 274 100	4 464 000	4 653 900

Note : L'erreur en fin de période est la différence entre les estimations postcensitaires de la population et les comptes du recensement, rajusté pour sa couverture incomplète.

L'hypothèse d'émigration moyenne propose une estimation de 4 464 000 émigrants citoyens canadiens de 1921 à 2016. Les hypothèses faible et forte fluctuent d'environ 4 % des estimations de l'hypothèse moyenne.

Le reste de cette section décrit les données et les méthodes utilisées pour le calcul des trois hypothèses.

3.1. Estimations du nombre d'émigrants

3.1.1. Estimations de l'émigration pour la période 1921-1970

Comme les données publiées du PED ne remontent pas jusqu'en 1921, les estimations de la période 1921 à 1970 proviennent d'une étude de Statistique Canada (George, 1976). Ces estimations ont été calculées au moyen de méthodes résiduelles. Elles réfèrent à une émigration nette, c'est-à-dire à la différence entre les nombres d'émigrants et d'émigrants de retour. Ces statistiques sont, à notre connaissance, les seules estimations publiées de l'émigration canadienne pour cette période. Il est difficile d'évaluer la précision de ces données.

3.1.2. Estimations de l'émigration pour la période 1971-2016

Aux fins de la production des estimations de la population canadienne, le PED de Statistique Canada produit des estimations de l'émigration. Depuis 1991, les estimations de l'émigration sont divisées en deux catégories : l'émigration permanente et l'émigration temporaire¹⁵.

15. Les méthodes d'estimation de l'émigration sont disponibles dans Statistique Canada (2016).

L'émigration permanente représente le nombre de citoyens canadiens et de résidents permanents qui ont quitté le Canada pour s'établir en permanence dans un autre pays. Les données publiées remontent jusqu'en 1971-1972. Jusqu'en 1981, les estimations intercensitaires de l'émigration étaient calculées au moyen de méthodes résiduelles (Statistique Canada, 2003). De 1981 à 1993, les données du Programme d'allocations familiales (PAF) étaient utilisées pour prendre la mesure de l'émigration. Différents ajustements étaient appliqués à ces données, par exemple pour tenir compte de leur couverture partielle. Depuis 1993, l'émigration permanente est estimée au moyen des données du Programme de prestation fiscale pour enfants (PFE), maintenant nommé Allocation canadienne pour enfants (ACE), et des données d'immigration du *United States Department of Justice*¹⁶.

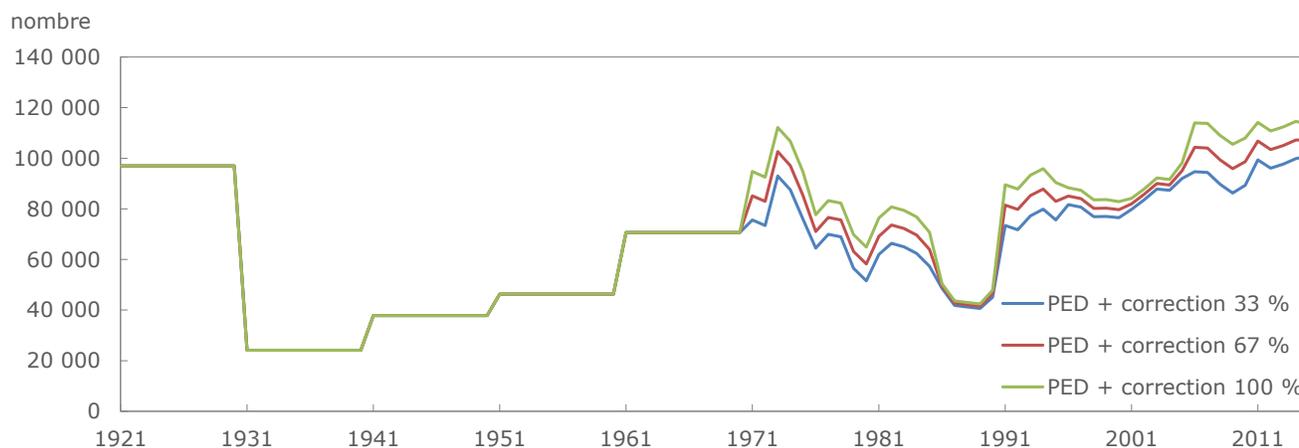
Depuis 1991, le PED calcule aussi des estimations de l'émigration temporaire. Ce phénomène représente des citoyens canadiens et des résidents permanents qui quittent le Canada pour séjourner temporairement dans un autre pays sans maintenir un lieu habituel de résidence au Canada. Les départs temporaires sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD), l'enquête qui estime le sous-dénombrement des recensements. Les retours temporaires sont dérivés des données censitaires et des estimations de l'émigration de retour du PED. L'émigration temporaire est diffusée sous la forme d'un solde.

Il est admis que les estimations du PED sous-estiment un peu le nombre annuel d'émigrants (Bérard-Chagnon, 2018; Statistique Canada, 2003). Pour cette raison, une correction est apportée aux estimations du PED dans cette étude. Lorsqu'un nouveau recensement est disponible et qu'il est rajusté pour sa couverture incomplète¹⁷, les estimations démographiques sont confrontées à ces nouvelles données. L'écart entre les deux séries est appelé « erreur en fin de période » (EFP). Il est admis que l'émigration est l'un des principaux contributeurs à l'erreur en fin de période nationale (Statistique Canada, 2020). Dans le cadre de cette étude, l'EFP est ajoutée aux estimations de l'émigration du PED pour tenir compte de leur sous-estimation. Cette erreur est négative pour certaines années d'âge. Ceci peut causer des incohérences dans la structure par âge et sexe de la diaspora. Pour corriger cette situation, la structure selon l'âge et le sexe des émigrants permanents du PED est appliquée à l'EFP.

Les trois hypothèses d'émigration se distinguent par la proportion de l'EFP qui est ajoutée aux estimations du PED. L'hypothèse d'émigration faible ajoute une correction en prenant 33 % de la valeur totale de l'EFP tandis que les hypothèses d'émigration moyenne et d'émigration forte se fondent respectivement sur une correction de 67 % et 100 % de l'EFP. Ces choix reposent sur l'état de la connaissance en matière d'émigration, à savoir que les données du PED sous-estiment le nombre d'émigrants. Dans ce contexte, opter pour des hypothèses qui ajustent les nombres d'émigrants du PED à la hausse apparaît comme un choix raisonnable.

Le graphique qui suit présente les estimations de George (1976) et du PED utilisées dans l'élaboration des trois hypothèses d'émigration.

Graphique 2
Estimations annuelles du nombre d'émigrants, Canada, 1921-2015



Note : Rappelons que les données d'émigration utilisées de 1921 à 1970 sont les mêmes pour les trois séries et qu'elles réfèrent à une émigration nette.

Sources : George (1976) et Programme des estimations démographiques.

16. Ce département est maintenant appelé *Department of Homeland Security*.

17. Voir Statistique Canada (2016) pour la façon dont les recensements sont rajustés pour leur couverture incomplète aux fins de la production des estimations de la population canadienne.

L'émigration n'est pas un phénomène nouveau. La décennie 1920 a notamment été marquée par une forte émigration vers les États-Unis (Lavoie, 1981). Par la suite, la crise économique a contribué à une baisse importante du nombre d'émigrants. Le nombre d'émigrants est ensuite reparti à la hausse durant les décennies suivantes et a généralement continué d'augmenter jusqu'en 2016.

3.2. Taux de citoyenneté des émigrants

Les estimations de l'émigration utilisées dans cette étude amalgament des citoyens (de naissance ou par naturalisation) et des résidents permanents. Un ajustement a été appliqué pour considérer uniquement l'émigration des citoyens canadiens ainsi que pour diviser les citoyens en citoyens de naissance et citoyens par naturalisation. L'ajustement pour la citoyenneté est calculé de deux façons selon la période considérée. L'ajustement pour la période 1921-1970 est basé sur la méthode résiduelle tandis que celui pour la période 1971-2016 vient d'un modèle basé sur la CVD, les recensements et un couplage entre l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) et les données fiscales T1.

3.2.1. Taux de citoyenneté pour la période 1921-1970

Les taux de citoyenneté pour la période 1921-1970 sont obtenus au moyen de la méthode résiduelle. Ils sont estimés en utilisant et en maintenant constants les taux de citoyenneté de la période 1971-1981.

La méthode résiduelle est une technique largement éprouvée en démographie¹⁸. Dans le présent contexte, la méthode résiduelle consiste à isoler l'émigration dans l'équation démographique. Pour se faire, l'effectif de chaque cohorte démographique est comparé à deux moments dans le temps au moyen des recensements. Un résidu est calculé en soustrayant, pour chaque cohorte, toutes les autres composantes de l'accroissement démographique, comme les naissances et les décès. Ce résidu peut être interprété comme étant l'émigration survenue entre ces deux moments¹⁹. La méthode résiduelle permet de ventiler l'effectif d'émigrants selon le statut de citoyenneté en ajoutant cette caractéristique aux cohortes modélisées par cette méthode.

Le résidu obtenu par cette méthode représente non seulement l'émigration, mais aussi le cumul des erreurs des autres composantes de la méthode. Du fait que l'émigration est généralement un phénomène assez rare, la part des erreurs dans le résidu obtenu n'est pas négligeable (Jensen, 2013). L'introduction de la citoyenneté dans la méthode résiduelle ajoute un élément d'incertitude car les résidents permanents qui acquièrent la citoyenneté entre 1971 et 1981 ne sont pas dans la même cohorte au début et à la fin de la période.

Toutefois, cette approche est supposée raisonnable en l'absence d'autres données. De plus, comme la double citoyenneté n'a été permise qu'à partir de 1977 au Canada, il est supposé que les schèmes d'acquisition de la citoyenneté par naturalisation ont peu évolué entre 1921 et 1970 et que cette approche est plus appropriée que celle utilisée pour la période 1971-2016.

18. Voir par exemple Michalowski (1991), Chen et coll. (2009) ainsi que Beaujot et Rappak (1989).

19. Pour plus de détails sur la méthode résiduelle, ses avantages et ses limites, voir Bérard-Chagnon (2018).

3.2.2. Taux de citoyenneté pour la période 1971-2016

Pour la période 1971-2016, les données de la CVD, des recensements, de l'ENM et des déclarations fiscales T1 ont été utilisées pour identifier les citoyens parmi l'effectif total d'émigrants. La CVD est l'enquête qui sert à estimer le sous-dénombrement des recensements. L'ENM est l'enquête à réponse volontaire qui a remplacé le questionnaire détaillé du Recensement de 2011. Les déclarations fiscales T1 sont les déclarations de revenus remplies annuellement par les particuliers canadiens.

Les taux de citoyenneté de naissance et par naturalisation sont obtenus au moyen des éléments suivants :

$$TAUX_EMI_CIT_MOD_{t,t+1} = \frac{TAUX_CIT_POP_{R(c)}}{TAUX_CIT_POP_{R(2016)}} \times TAUX_EMI_CIT_{2011,2016}$$

Où :

TAUX_EMI_CIT_MOD = taux de citoyenneté modélisé des émigrants (excluant les résidents non permanents) pour la période t à t+1;

TAUX_CIT_POP = taux de citoyenneté de la population canadienne tirés du recensement de l'année c, lequel précède l'année t ou de l'ENM pour 2011 (excluant les résidents non permanents);

TAUX_EMI_CIT = taux de citoyenneté des émigrants (excluant les résidents non permanents) estimé par la CVD et le couplage pour la période 2011-2016.

Des taux de citoyenneté des émigrants ont été calculés pour 2011 et 2016 au moyen de la CVD, de l'ENM et des déclarations fiscales T1 afin de tenir compte du fait que les caractéristiques des émigrants diffèrent de celles de l'ensemble de la population canadienne. Le calcul de ces taux est décrit dans la section suivante. Les taux de citoyenneté des émigrants de 2011 et 2016 ont été appliqués à la population canadienne de chaque recensement depuis 1971, ventilés selon le statut de citoyenneté. Ceci permet d'obtenir des taux de citoyenneté des émigrants qui varient dans le temps en prenant en compte l'évolution de la répartition de la population par statut de citoyenneté. Les taux obtenus ont été ensuite appliqués aux estimations annuelles de l'émigration du PED.

L'hypothèse centrale de cette méthode est que les relations entre le statut de citoyenneté des émigrants et celui de la population canadienne demeurent constantes dans le temps. Autrement dit, l'écart entre les citoyens naturalisés, les citoyens de naissance et les résidents permanents quant à la propension à émigrer est fixe dans le temps.

3.2.2.1. Taux de citoyenneté des émigrants de 2011 et 2016

Le calcul des taux de citoyenneté des émigrants de 2011 à 2016 repose sur l'intégration de deux sources de données.

Premièrement, les données de la CVD de 2016 rendent compte du statut de citoyenneté des personnes de l'échantillon qui ont été classées comme émigrantes. Les principaux avantages d'utiliser la CVD sont que le concept d'émigration de cette enquête se rapproche de celui du PED et de la définition du lieu habituel de résidence et que les bases de sondage de l'enquête couvrent très bien l'univers du recensement. Cependant, l'utilisation de la CVD est limitée par le nombre relativement petit d'émigrants dans l'échantillon (environ 500) ainsi que par les effets de la non-réponse et des réponses par procuration pour les émigrants.

Deuxièmement, un couplage réalisé entre l'ENM et les données fiscales T1 de 2011 permet aussi d'examiner le statut de citoyenneté des émigrants. Les renseignements sur la citoyenneté sont tirés de l'ENM tandis que les émigrants sont identifiés grâce aux dates de départ inscrites par les déclarants dans leurs déclarations fiscales. Cette approche permet d'avoir une base de données avec plus de 2 000 émigrants, un effectif plus nombreux que celui de la CVD. Les principales lacunes de cette approche sont que le concept fiscal d'émigration diffère de celui du PED et que le couplage n'est pas totalement représentatif de l'univers du recensement, car plusieurs personnes ne sont pas appariées ou n'apparaissent pas dans les données fiscales ou dans l'ENM. C'est notamment le cas des immigrants récents, qui sont à la fois spécialement susceptibles d'être omis au recensement et d'émigrer (Finnie, 2006; Bérard-Chagnon et coll., 2019). Il est supposé que ces limites n'entachent pas la répartition des émigrants selon le statut de citoyenneté.

Dans les deux sources, les résidents non permanents (RNP) ont été identifiés et enlevés des calculs. Le tableau suivant rend compte des répartitions des émigrants selon le statut de citoyenneté des deux sources.

Tableau 5

Répartition (pourcentage) des émigrants selon le statut de citoyenneté de la Contre-vérification des dossiers de 2016 et du couplage entre l'Enquête nationale auprès des ménages et les données fiscales T1 de 2011

Statuts de citoyenneté canadienne des émigrants	Contre-vérification des dossiers	Couplage entre l'Enquête nationale auprès des ménages et les données fiscales		Moyenne
		pourcentage		
Citoyens	62	82		72
Citoyens de naissance	42	48		45
Citoyens par naturalisation	20	34		27
Non citoyens (résidents permanents)	38	18		28
Total	100	100		100

Note : Les résidents non permanents ont été enlevés des calculs.

Sources : Contre-vérification des dossiers (2016), Enquête nationale auprès des ménages (2011) et déclarations fiscales T1 (2011).

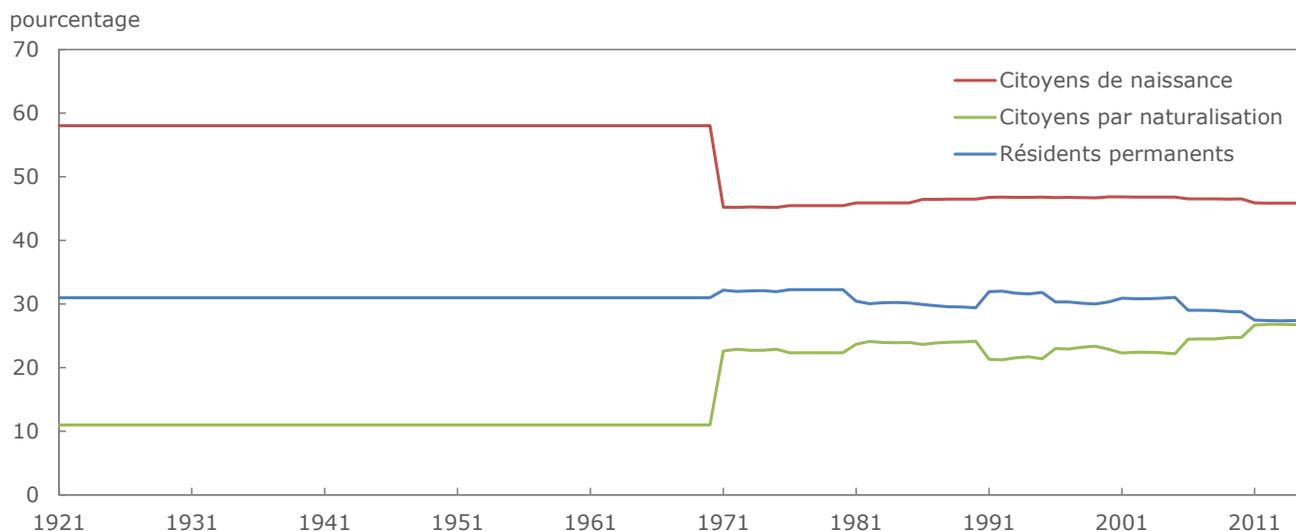
Les résultats de ce tableau montrent qu'entre 62 % et 82 % des émigrants de la CVD et du couplage sont citoyens canadiens. Ces proportions sont nettement inférieures à celle de l'ensemble de la population canadienne (94 % en 2016 après avoir exclu les RNP). De plus, de 42 % à 48 % des émigrants citoyens sont des citoyens de naissance.

Du fait des limites des deux sources, la moyenne des deux approches a été utilisée pour modéliser le nombre de citoyens parmi les émigrants sous l'hypothèse que la moyenne permet de concilier les forces et les lacunes des deux sources dans le contexte où il est difficile de déterminer quelle source est la plus plausible.

Le graphique suivant montre les taux de citoyenneté de naissance et par naturalisation qui sont appliqués aux effectifs d'émigrants.

Graphique 3

Taux de citoyenneté (pourcentage) des émigrants, Canada, 1921-2015



Sources : Recensement de la population, Enquête nationale auprès des ménages, Contre-vérification des dossiers et données fiscales T1.

Selon le modèle développé dans cette étude montrent que la majorité des émigrants sont des citoyens de naissance. Avant 1971, près de 60 % des émigrants étaient des citoyens de naissance tandis qu'un émigrant sur dix était un citoyen par naturalisation. Comme le Canada n'acceptait pas la double citoyenneté à l'époque, il est raisonnable de supposer que les immigrants qui obtenaient la citoyenneté canadienne étaient beaucoup plus susceptibles de demeurer au Canada que ceux qui préféraient garder la citoyenneté d'un autre pays.

À partir de 1971, les résultats de cette étude proposent une proportion de citoyens de naissance qui oscille entre 40 % et 50 %. Il s'agit d'une proportion plus basse que pour la période 1921-1970. Ces résultats indiquent aussi que les citoyens par naturalisation pourraient composer entre 20 % et 30 % des émigrants, ce qui apparaît tout à fait plausible compte tenu de l'augmentation importante de l'immigration dans les années 1980. Enfin, notons que les résidents permanents pourraient constituer environ 30 % des émigrants pour toute la période examinée.

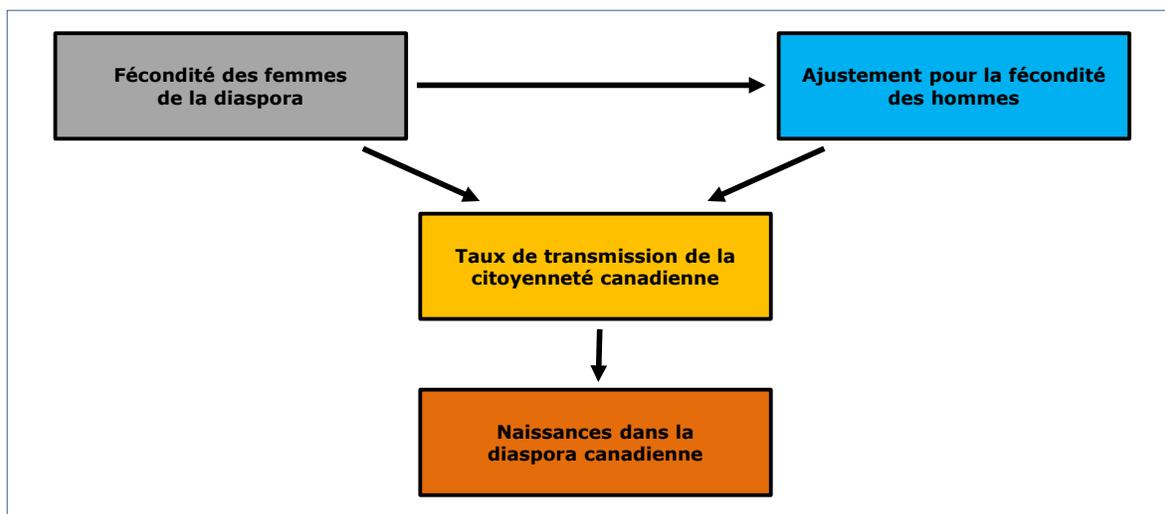
4. FÉCONDITÉ

Selon l'article 3 de la *Loi sur la citoyenneté*, un enfant peut devenir citoyen canadien s'il est né ou adopté à l'étranger et que l'un de ses deux parents est citoyen canadien au moment de sa naissance ou de son adoption.

Cette section présente la façon dont le nombre de naissances à l'étranger est estimé aux fins du présent exercice. Le graphique suivant schématise le processus développé dans cette étude.

Graphique 4

Schéma de la méthodologie d'estimation du nombre de naissances de citoyens canadiens à l'étranger



Le nombre d'enfants nés de citoyens canadiens à l'étranger a été estimé en trois étapes. Premièrement, des taux de fécondité ont été appliqués annuellement à l'effectif de femmes de la diaspora. Deuxièmement, un ajustement a été réalisé pour tenir compte des naissances d'un père canadien avec une mère qui n'est pas canadienne. Cette étape est nécessaire puisque les taux de fécondité utilisés à l'étape 1 ne tiennent pas compte de cette situation. Troisièmement, des taux de transmission de la citoyenneté canadienne ont été appliqués aux naissances venant d'être estimées. Même si elles ont droit à la citoyenneté canadienne, certaines personnes n'en font jamais la demande de sorte que ce ne sont pas toutes les naissances à l'étranger de parents qui sont citoyens canadiens qui entrent dans la diaspora canadienne telle que définie dans cette étude. Rappelons que les deux principales autres sources qui proposent des estimations de la taille de la diaspora canadienne, notamment la FAPC et l'ONU, ne tiennent pas compte de cette partie de la diaspora.

Les taux de fécondité et l'ajustement pour la fécondité des hommes sont les mêmes pour les trois hypothèses de fécondité. Elles se distinguent par l'utilisation de différents taux de transmission de la citoyenneté canadienne :

- Fécondité faible : taux de transmission de la citoyenneté du Royaume-Uni;
- Fécondité moyenne : taux de transmission de la citoyenneté des États-Unis;
- Fécondité forte : taux de transmission de la citoyenneté de l'Australie.

Le reste de cette section décrit les méthodes utilisées pour obtenir ces hypothèses.

Comme il a été mentionné précédemment, depuis 2009, seule la première génération d'enfants nés à l'étranger peut devenir citoyens par filiation. Comme l'année de référence des estimations de cette étude est 2016, cette situation touche uniquement les enfants nés de 2009 à 2016. Il est supposé que l'effet de ce changement est négligeable.

4.1. Taux de fécondité

Les taux de fécondité par âge du Canada de 1921 à 2016 ont été appliqués chaque année aux femmes de la diaspora.

Cette approche s'appuie sur l'hypothèse que les comportements en matière de fécondité des femmes de la diaspora sont les mêmes que celles qui résident au Canada. La littérature suggère que les immigrantes tendent à adopter les comportements en matière de fécondité des femmes du pays de destination (Bélanger et Gilbert, 2006). Toutefois, comme les émigrants canadiens s'établissent majoritairement dans des pays où la fécondité est similaire à celle du Canada, cette hypothèse apparaît plausible.

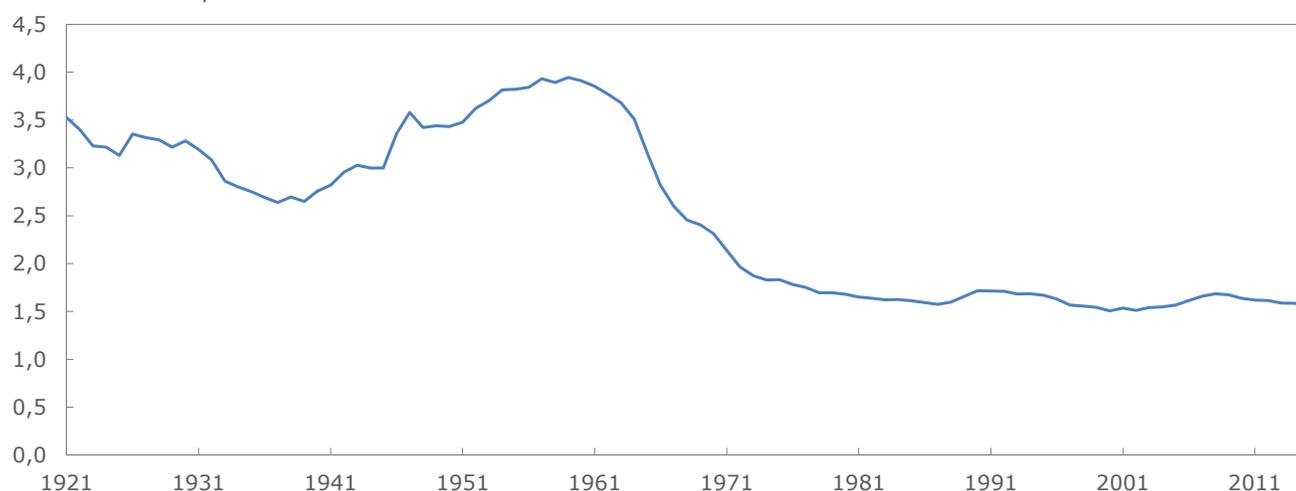
Il est aussi supposé que le nombre d'adoptions est négligeable aux fins du calcul du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger.

Le graphique suivant illustre les indices synthétiques de fécondité (ISF) du Canada qui sont exploités dans cette étude.

Graphique 5

Indices synthétiques de fécondité du Canada, 1921 à 2015

nombre d'enfants par femme



Sources : Statistique Canada, Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1921 à 2015, Enquête 3231 et Division de la démographie, Programme des estimations démographiques (PED).

La fécondité surpassait 2,5 enfants par femme dans les décennies 1920 et 1930. Ensuite, la fécondité a grimpé à presque 4,0 enfants par femme pendant le baby-boom, soit de 1946 à 1965. Par la suite, la fécondité a baissé pour s'établir entre 1,5 et 1,7 enfant par femme à partir du début des années 1980.

4.2. Ajustement pour la fécondité des hommes

L'application de taux de fécondité aux femmes faisant partie de la diaspora ne couvre pas la totalité des naissances à l'étranger de parents qui sont citoyens canadiens. En effet, trois scénarios sont possibles relativement à la citoyenneté des parents d'un enfant né à l'étranger. Le tableau suivant présente ces trois possibilités.

L'application de taux de fécondité aux femmes de la diaspora permet de considérer les naissances de mères canadiennes (cas 1 et 2), mais pas celles où seul le père est citoyen canadien (cas 3). Un ajustement est nécessaire pour tenir compte de cette situation.

Cet ajustement a été calculé au moyen des données de l'*American Community Survey* (ACS) (Bilan, 2020). L'ACS est l'enquête annuelle qui a remplacé le questionnaire détaillé du recensement américain après l'an 2000. Elle renseigne notamment sur le pays de naissance et la fécondité des répondants. Rappelons que l'ACS est sujette aux limites usuelles des

Tableau 6

Cas relatifs à la citoyenneté du père et de la mère d'un enfant né à l'étranger

Cas	Statut de citoyenneté canadienne de la mère	Statut de citoyenneté canadienne du père
1	Canadienne	Canadien
2	Canadienne	Non canadien
3	Non canadienne	Canadien

enquêtes par échantillon, comme la variabilité échantillonnale. Les données du fichier public de l'ACS regroupant les données annuelles de 2013 à 2017 ont été utilisées ici. Bien que le fichier public soit un échantillon de l'ACS, l'utilisation des données regroupées permet d'ajouter de la robustesse aux résultats.

Le pays de naissance des femmes qui ont donné naissance à un enfant au cours de l'année qui a précédé l'enquête a été identifié. Ensuite, le pays de naissance du conjoint de la mère a été ajouté lorsque celui-ci est connu. Le tableau suivant montre la distribution du pays de naissance des deux parents.

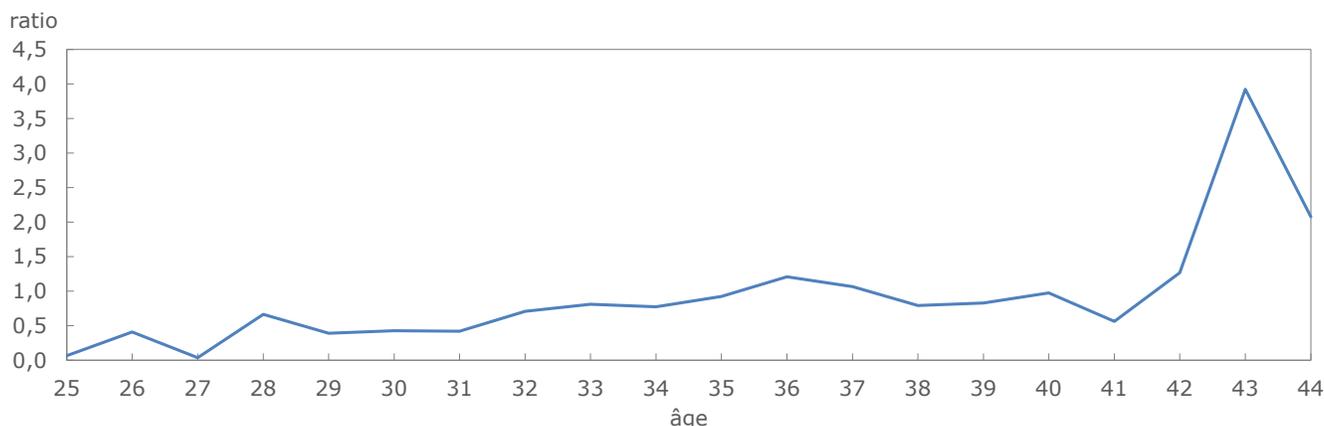
Le principal constat qui émerge de l'examen de ces données est que les personnes nées au Canada et qui habitent aux États-Unis ont souvent des enfants avec des partenaires qui ne sont pas nés au Canada. C'est environ le cas pour les trois-quarts des femmes et pour plus de 80 % des hommes. Ce résultat est plausible, car les jeunes adultes et les personnes célibataires sont spécialement susceptibles d'émigrer (Finnie, 2006). Une fois rendues dans le pays de destination, ces personnes peuvent rencontrer un(e) conjoint(e) qui n'est pas né(e) au Canada. Le corollaire du résultat de ce tableau est que l'application d'ISF à la population féminine de la diaspora sous-estime de manière importante le nombre de naissances de parents canadiens.

Le calcul de l'ajustement est réalisé en trois étapes. Premièrement, le ratio entre les taux de fécondité des hommes nés au Canada qui ont eu un enfant avec une femme née à l'étranger (situation 3) et ceux des femmes nées au Canada (peu importe le pays de naissance du père, situations 1 et 2) a été calculé au moyen des données pondérées de l'ACS pondéré de 2013-2017. Deuxièmement, ce ratio a été appliqué aux taux de fécondité annuels afin de dériver l'ajustement de fécondité des hommes. Troisièmement, cet ajustement a été appliqué à la population masculine de la diaspora pour obtenir un nombre de naissances de pères canadiens avec une mère non canadienne. Cette approche s'appuie sur l'hypothèse que les ratios des taux de fécondité sont constants dans le temps.

Le graphique suivant montre les ratios entre les taux de fécondité des hommes nés au Canada qui ont eu un enfant avec une femme née à l'étranger et ceux des femmes nées au Canada (peu importe le pays de naissance du père) tirés de l'ACS. Ces données sont calculées lors de la première étape de l'ajustement.

Graphique 6

Ratios entre les taux de fécondité des hommes nés au Canada qui ont eu un enfant avec une femme née à l'étranger et ceux des femmes nées au Canada (peu importe le pays de naissance du père), population âgée de 25 à 44 ans, États-Unis, 2013-2017



Note : En raison de la variabilité induite par des effectifs parfois plus petits, seuls les ratios pour la population âgée de 25 à 44 ans sont présentés ici.

Source : Bilan (2020).

Les ratios sont généralement largement inférieurs à un. Cette situation, qui est attendue, signifie que les taux de fécondité des hommes nés au Canada qui ont eu un enfant avec une femme née à l'étranger sont inférieurs à ceux des femmes nées au Canada (peu importe le pays de naissance du père). Cependant, à partir de la mi-trentaine, les ratios se rapprochent et surpassent parfois l'unité. Ce résultat provient à la fois du fait que les pères tendent à être plus âgés que les mères et que la fécondité décline à partir du milieu de la trentaine (Provencher et coll., 2018).

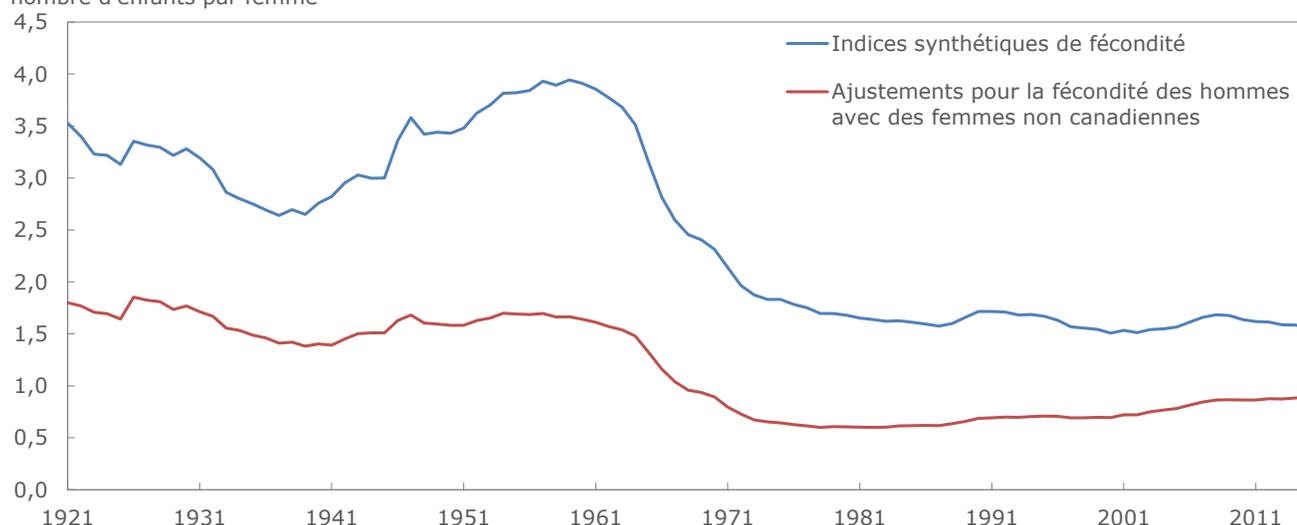
Le graphique suivant compare l'ajustement calculé pour tenir compte de la fécondité des hommes avec des femmes qui ne sont pas canadiennes à l'ISF du Canada.

L'ajustement suit relativement bien la courbe de l'ISF. Son ampleur apparaît raisonnable considérant les résultats qui viennent d'être présentés.

Graphique 7

Indices synthétiques de fécondité du Canada et ajustements pour la fécondité des hommes avec des femmes non canadiennes, 1921 à 2015

nombre d'enfants par femme



Sources : Statistique Canada et Bilan (2020).

4.3. Taux de transmission de la citoyenneté canadienne

Bien que les personnes nées ou adoptées à l'étranger de parents citoyens aient droit à la citoyenneté canadienne, elles n'ont pas forcément fait les démarches pour l'obtenir. Certaines personnes peuvent ne pas voir l'intérêt de faire ce processus ou ne pas être au courant de ce droit.

À notre connaissance, les données des pays où émigrent la majorité des Canadiens ne renseignent pas sur la transmission de la citoyenneté canadienne. En conséquence, les données des recensements canadiens ont été utilisées pour calculer des taux de transmission de la citoyenneté pour les ressortissants de quelques pays²⁰. Les pays sélectionnés sont le Royaume-Uni (hypothèse de fécondité faible), les États-Unis (hypothèse de fécondité moyenne) et l'Australie (hypothèse de fécondité forte). Ces pays ont été choisis pour trois principales raisons : 1) ils ont un système relatif à la citoyenneté qui ressemble à celui du Canada, 2) ils acceptent la double citoyenneté et 3) un nombre relativement grand de Canadiens y résident selon les statistiques de l'ONU.

La transmission est définie ici comme étant le fait qu'une personne née au Canada soit citoyenne du pays de naissance d'un de ses parents. À titre d'exemple, la citoyenneté est transmise si une personne née au Canada de parents nés en Australie possède la citoyenneté australienne. L'hypothèse centrale de cette approche est que les comportements en matière de transmission de la citoyenneté des ressortissants de ces pays qui résident au Canada sont similaires à ceux des citoyens

20. Cette approche peut être qualifiée d'approche « miroir » dans le sens où les statistiques du pays d'origine et du pays de destination sont utilisées de manière interchangeable (CEE-ONU, 2011).

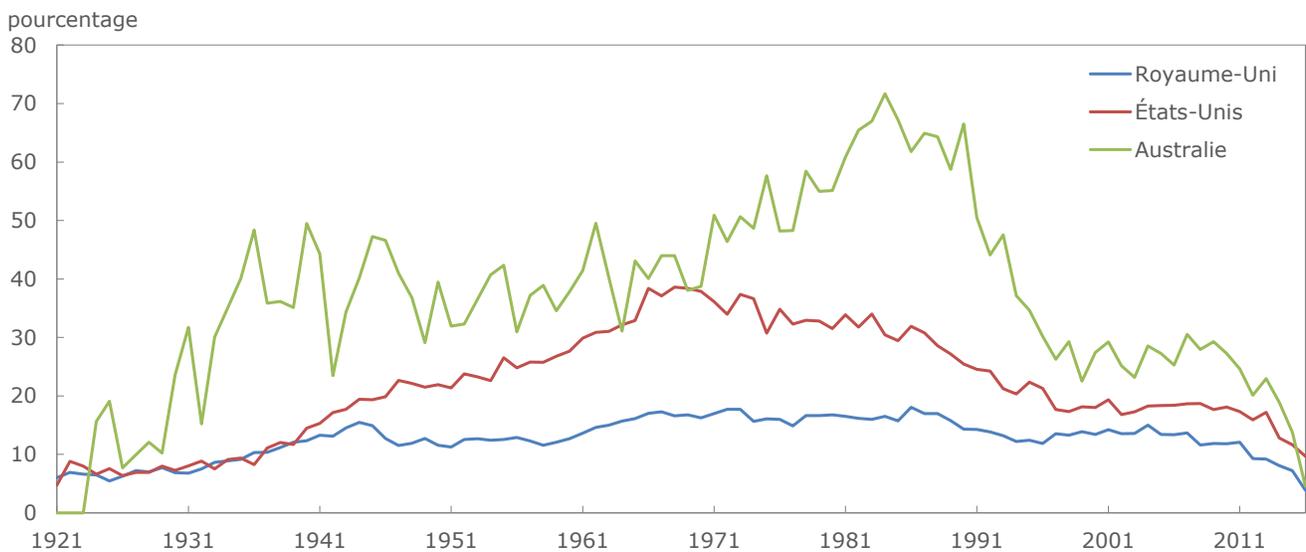
canadiens qui vivent à l'étranger. C'est une hypothèse avec un plus haut degré d'incertitude qui est faite en l'absence de données directes sur ce phénomène.

Selon le Recensement de 2016, les taux généraux de transmission de la citoyenneté sont respectivement de 13,2 % pour le Royaume-Uni, 23,0 % pour les États-Unis et 41,4 % pour l'Australie.

Les taux de transmission sont appliqués en deux étapes. Premièrement, les taux ont été calculés par cohorte à partir du Recensement de 2016. Deuxièmement, le Recensement de 2016 ne renseigne pas sur le moment de l'acquisition de la citoyenneté du pays de naissance des parents. Les taux de transmission par cohorte de la première étape ont été appliqués uniformément chaque année de 0 à 35 ans. Après cet âge, il est supposé que les personnes n'acquièrent pas la citoyenneté du pays de naissance de leurs parents. Cette hypothèse est postulée après avoir examiné les schèmes de citoyenneté des enfants de parents américains au moyen de cohortes fictives des recensements de 2001 à 2016, lesquels n'augmentent plus beaucoup après l'âge de 35 ans. Le graphique suivant présente les taux de transmission de la citoyenneté par cohorte.

Graphique 8

Taux de transmission (en pourcentage) de la citoyenneté du pays de naissance des parents du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Australie par année de naissance, 2016



Source : Recensement de 2016.

La transmission de la citoyenneté selon l'année de naissance n'est pas uniforme pour les pays retenus pour les hypothèses de transmission de la citoyenneté. Les taux se situent presque toujours entre 10 % et 20 % pour chaque cohorte du Royaume-Uni. Les taux américains culminent à près de 40 % pour les générations nées dans les années 1960. Finalement, les taux de l'Australie sont non seulement les plus élevés, mais aussi les plus volatiles. Ces taux atteignent leur apogée à plus de 60 % chez les cohortes nées dans les années 1980.

5. MORTALITÉ

La mortalité est l'un des trois événements démographiques qui réduit la taille de l'effectif de la diaspora canadienne.

Une seule hypothèse a été élaborée pour la mortalité. Les tables de mortalité canadiennes calculées par Statistique Canada ont été appliquées à l'effectif de la diaspora pour estimer le nombre de décès. Comme elles ne sont pas disponibles annuellement pour toute la période allant de 1921 à 2016, les tables de 1931 ont été utilisées de 1921 à 1940. Par la suite, la dernière table disponible a été utilisée jusqu'à la table suivante. À titre d'exemple, la table de 1950-1952 est utilisée pour la période allant de 1950 à 1954. À partir de 1981, les tables de mortalité canadiennes sont annuelles²¹.

L'utilisation de ces tables s'appuie sur l'hypothèse que les citoyens canadiens à l'étranger vivent respectivement les mêmes risques de mortalité que ceux de la population canadienne. L'utilisation des tables de mortalité canadiennes peut être vue comme optimiste du fait que l'espérance de vie du Canada est parmi les plus élevées au monde. Toutefois, les émigrants canadiens résident majoritairement dans des pays où l'espérance de vie est relativement similaire à celle du Canada et possèdent des caractéristiques associées à la longévité, comme un niveau de scolarisation plus élevé (Canon, 2017). Ceci suggère que l'hypothèse de mortalité est plausible.

La littérature signale que les immigrants vivent plus longtemps que la population du pays de destination. Ce phénomène, souvent appelé « effet de l'immigrant en bonne santé », peut avoir un impact sur la mortalité des citoyens canadiens à l'étranger. Cet effet s'estompe graduellement après l'établissement de sorte que l'espérance de vie des immigrants converge vers celle de la population du pays de destination (Ng, 2011). En conséquence, cet effet est supposé être négligeable ici.

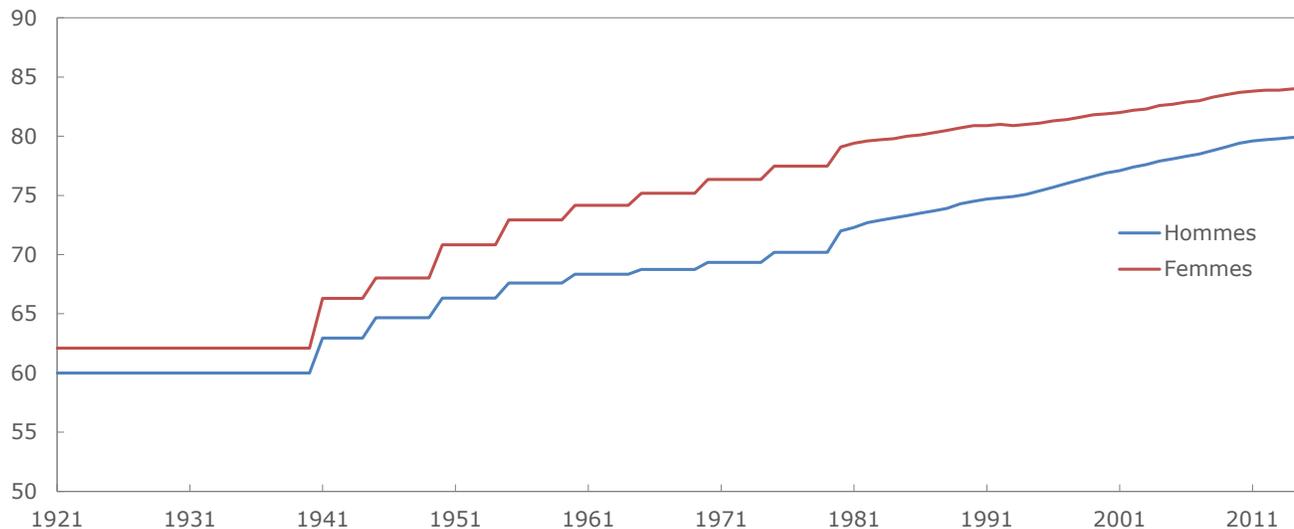
Le graphique suivant montre l'espérance de vie calculée à partir des tables de mortalité utilisées dans cette étude.

Deux résultats retiennent l'attention aux fins de cette étude. L'espérance de vie de la population canadienne s'est considérablement allongée au cours du 20^e siècle. Les femmes affichent systématiquement un niveau d'espérance de vie supérieur à celui des hommes.

Graphique 9

Espérance de vie à la naissance selon le sexe calculée à partir des tables de mortalité canadiennes, 1921 à 2015

en années



Note : Les tables de mortalité de 1931 ont été utilisées de 1921 à 1940.

Source : Statistique Canada.

21. Bien qu'annuelles, ces tables sont calculées en intégrant les données des trois années entourant l'année de référence.

6. ÉMIGRATION DE RETOUR

L'émigration n'est pas nécessairement un phénomène définitif. Plusieurs émigrants reviennent éventuellement vivre au Canada. Les données de l'Enquête auprès des diplômés de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (EDDEU) signalent que plus de 40 % des répondants qui étaient encore aux États-Unis en 1999 avaient l'intention de retourner vivre au Canada (Frank et Bélair, 1999). L'émigration de retour contribue à réduire le nombre de citoyens canadiens qui vivent à l'étranger. Conceptuellement, l'émigration de retour inclut également les citoyens par filiation qui viennent s'établir au Canada.

Une seule hypothèse d'émigration de retour a été développée. À l'instar des hypothèses relatives à l'émigration, l'hypothèse d'émigration de retour est obtenue en deux étapes. Tout d'abord, des estimations du nombre d'émigrants de retour ont été calculées en s'appuyant sur les estimations du PED. Ensuite, des taux de citoyenneté canadienne ont été calculés à partir des recensements et appliqués aux estimations du nombre d'émigrants de retour. Cette hypothèse donne un total de 1 080 500 émigrants de retour qui sont citoyens canadiens pour la période à l'étude.

6.1. Estimations du nombre d'émigrants de retour

6.1.1. Estimations de l'émigration de retour pour la période 1921-1970

Rappelons que les estimations de l'émigration de 1921 à 1970 proviennent de la méthode résiduelle calculée par George (1976). Ces données réfèrent à une émigration nette, c'est-à-dire qu'elles tiennent déjà compte implicitement de l'émigration de retour. Pour cette raison, l'émigration de retour est considérée nulle pour la période 1921-1970.

6.1.2. Estimations de l'émigration de retour pour la période 1971-2016

Comme c'est le cas pour l'émigration, le PED produit des estimations de l'émigration de retour aux fins du calcul des estimations de la population canadienne. Le PED définit un émigrant de retour comme un citoyen canadien ou un résident permanent qui avait précédemment émigré et qui revient s'établir au Canada. L'émigration de retour inclut aussi les citoyens par filiation.

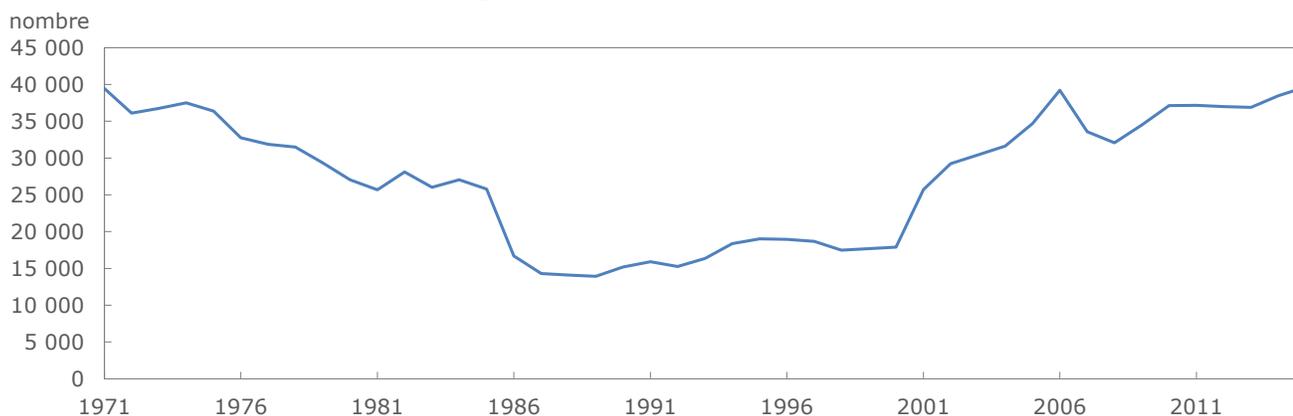
Les données du PED sur les émigrants de retour sont disponibles depuis 1971. Comme pour l'émigration, les estimations de l'émigration de retour étaient calculées au moyen du PAF jusqu'en 1993 (Statistique Canada, 2003). Différents ajustements étaient appliqués à ces données, par exemple pour tenir compte de leur couverture incomplète. Depuis 1993, l'émigration de retour est estimée au moyen des données du PFE, maintenant appelé ACE, avec des ajustements similaires à ceux pour le PAF (Statistique Canada, 2016).

Le graphique suivant présente les estimations du nombre d'émigrants de retour du PED utilisées dans cette étude.

Les estimations du PED proposent un effectif de 1,2 millions émigrants de retour entre 1971 et 2016. Ces données montrent une baisse graduelle de l'émigration de retour dans les années 1970 et 1980 suivie d'une stagnation dans les années 1990. À partir des années 2000, l'émigration de retour augmente pour atteindre les niveaux observés au début des années 1970.

Graphique 10

Estimations annuelles du nombre d'émigrants de retour, Canada, 1971-2015



Source : Statistique Canada.

6.2. Taux de citoyenneté des émigrants de retour

Les estimations de l'émigration de retour utilisées dans cette étude amalgament des citoyens et des résidents permanents. Un ajustement est calculé à partir des recensements pour considérer uniquement l'émigration de retour des citoyens canadiens. Cet ajustement s'appuie sur les renseignements sur la citoyenneté pour les personnes qui étaient à l'étranger cinq ans auparavant et qui n'étaient pas immigrantes récentes ou RNP.

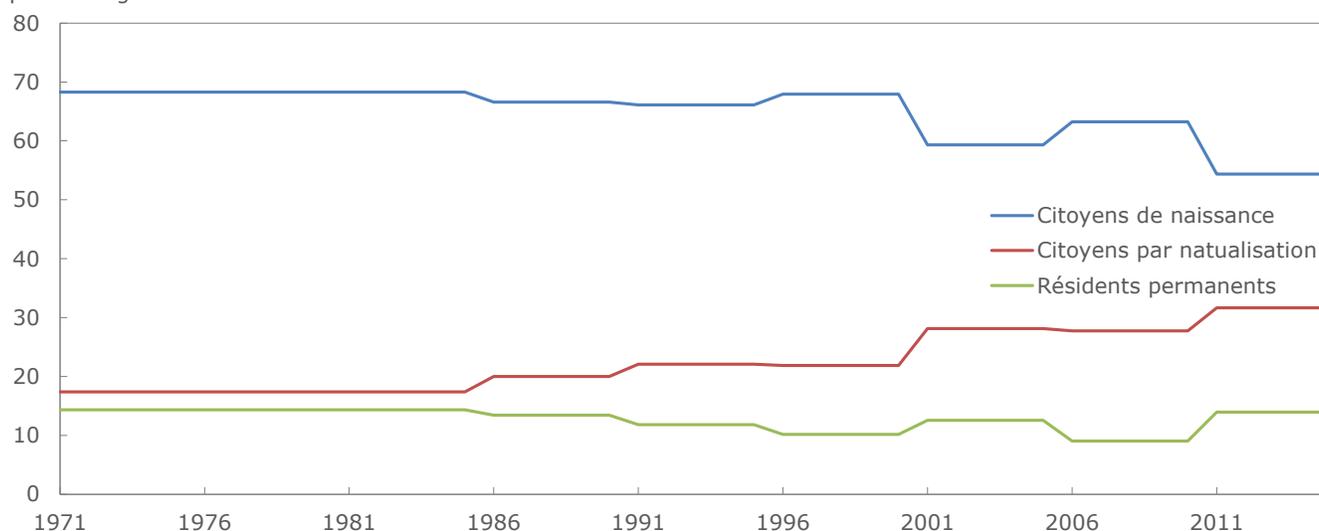
Le graphique suivant montre l'évolution des taux de citoyenneté des émigrants de retour selon les recensements.

De 1971 à 2015, la majorité des émigrants de retour étaient des citoyens de naissance. Toutefois, cette proportion a diminué d'environ 15 points de pourcentage au cours de la période examinée. Inversement, la proportion de citoyens naturalisés parmi les émigrants de retour a augmenté de 1971 à 2015, passant d'un peu moins de 20 % à plus de 30 %. Finalement, de 10 % à 15 % des émigrants de retour étaient des résidents permanents.

Graphique 11

Taux de citoyenneté (pourcentage) des émigrants de retour, Canada, 1971-2015

pourcentage



Note : En l'absence de question sur la citoyenneté dans le Recensement de 1976, les résultats du Recensement de 1981 ont été utilisés de 1971 à 1981.

Source : Recensements (1981 à 2016) et Enquête nationale auprès des ménages (2011).

7. PERTE DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

La perte de la citoyenneté est un autre phénomène qui réduit la taille de l'effectif de la diaspora. Selon la *Loi sur la citoyenneté*, un citoyen canadien peut perdre sa citoyenneté de deux façons : par révocation ou par répudiation. Une personne vivant à l'étranger au moment de la perte de sa citoyenneté ne fait plus partie de la diaspora canadienne.

7.1. Révocation de la citoyenneté

La *Loi sur la citoyenneté* permet la révocation de la citoyenneté si celle-ci a été acquise de manière frauduleuse ou si un citoyen qui possède la double citoyenneté a été condamné pour haute trahison ou a servi contre le Canada dans un conflit armé.

La révocation de la citoyenneté est un phénomène très rare. En effet, quelques centaines de citoyens ont vu leur citoyenneté être révoquée depuis l'instauration de la citoyenneté canadienne²². En conséquence, l'effet de la perte de la citoyenneté canadienne sur la taille de l'effectif de citoyens canadiens à l'étranger est supposé négligeable.

7.2. Répudiation de la citoyenneté

La loi permet aussi à un citoyen canadien qui possède une nationalité étrangère de répudier sa citoyenneté canadienne. La loi prévoit aussi des procédures pour réintégrer le statut de citoyen canadien sous certaines conditions.

À l'instar de la révocation, la répudiation de la citoyenneté est un phénomène peu fréquent. Au tournant des années 2010, environ 200 personnes ont répudié leur citoyenneté chaque année²³. Il est donc supposé que ce phénomène a également un effet négligeable sur la taille de l'effectif de citoyens canadiens à l'étranger.

22. « [Trudeau government revoking citizenship at a much higher rate than Conservatives](http://www.cbc.ca/news/politics/citizenship-revocation-trudeau-harper-1.3795733) ». <http://www.cbc.ca/news/politics/citizenship-revocation-trudeau-harper-1.3795733>. Page consultée le 5 mai 2021.

23. « [How U.S. Senator Ted Cruz can renounce his Canadian citizenship](http://www.cbc.ca/news/world/how-u-s-senator-ted-cruz-can-renounce-his-canadian-citizenship-1.1408839) ». <http://www.cbc.ca/news/world/how-u-s-senator-ted-cruz-can-renounce-his-canadian-citizenship-1.1408839>. Page consultée le 5 mai 2021.

8. RÉSULTATS

Les sections précédentes ont présenté la façon dont les hypothèses relatives à chaque événement démographique sont modélisées. Cette section présente les résultats au moyen de trois scénarios afin de refléter l'incertitude inhérente à l'exercice.

Le tableau suivant présente les estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger des trois scénarios selon le mode d'acquisition de la citoyenneté.

Tableau 8
Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté et le scénario, 2016

Scénarios	Citoyens de naissance nés au Canada		Citoyens par naturalisation		Citoyens par filiation		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Effectifs faibles	1 233 400	41,8	565 000	19,1	1 155 100	39,1	2 953 500	100,0
Effectifs moyens	1 346 400	33,3	621 200	15,4	2 071 100	51,3	4 038 700	100,0
Effectifs élevés	1 459 400	26,3	677 500	12,2	3 412 900	61,5	5 549 800	100,0

Selon le scénario « effectifs moyens », 4 038 700 citoyens canadiens résideraient à l'étranger en 2016. Cet effectif pourrait se situer entre 2 953 500 à 5 549 800 personnes selon les scénarios « effectifs faibles » et « effectifs élevés ». Ceci signifie que la diaspora canadienne pourrait représenter 11,2 % (8,2 % à 15,4 %) de la population qui habite au Canada²⁴. Ces proportions deviennent 12,6 % (9,2 % à 17,3 %) en comparant au nombre de citoyens canadiens qui résidaient au Canada en 2016 selon le recensement.

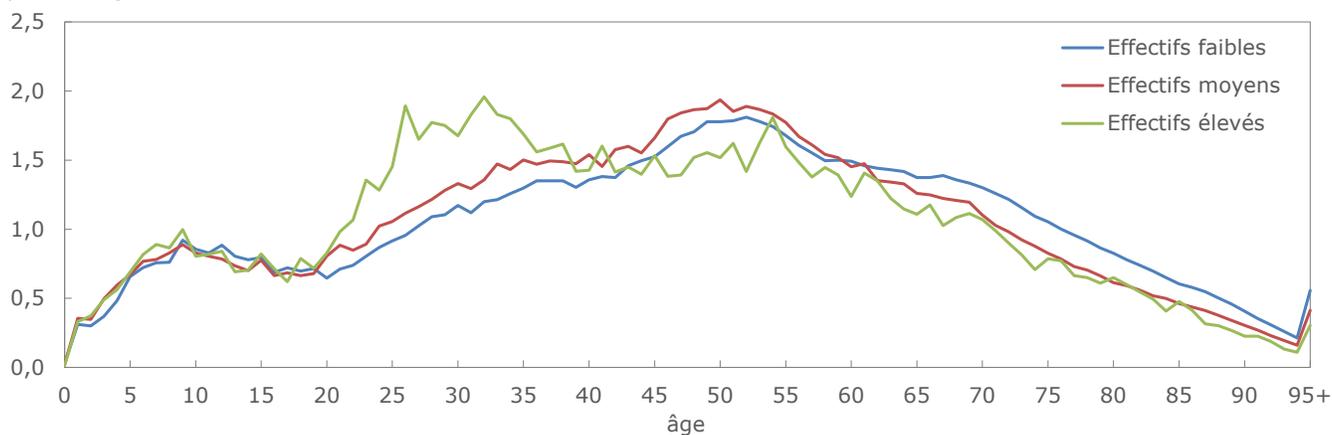
Les trois scénarios suggèrent que les citoyens par filiation pourraient représenter une part importante de la diaspora canadienne. En effet, ce groupe de citoyens pourrait représenter la moitié de l'effectif total de la diaspora (51,3 % [39,1 %, 61,5 %]). Selon les données de l'ACS de 2014-2018, 2,7 millions personnes aux États-Unis ont déclaré une origine canadienne, canadienne-française ou acadienne comparativement à 950 000 personnes qui ont inscrit être nées au Canada. Bien que l'origine ethnique n'implique pas nécessairement être citoyen ou avoir le droit à la citoyenneté, les résultats de l'ACS suggèrent qu'il est tout à fait plausible que les citoyens par filiation constituent une partie appréciable de la diaspora.

Le deuxième groupe le plus nombreux est les citoyens de naissance, lequel pourrait représenter le tiers de la diaspora (33,3 % [26,3 %, 41,8 %]). Finalement, les citoyens naturalisés formeraient 15,4 % de la diaspora (12,2 %, 19,1 %). La fourchette plus grande pour les citoyens par filiation rappelle le degré d'incertitude plus élevé pour cette sous-population.

Le graphique suivant montre la répartition selon l'âge de la diaspora selon les trois scénarios.

Graphique 12
Répartition (pourcentage) des citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon l'âge et le scénario, 2016

pourcentage



24. Le dénominateur de ces proportions est la population de base du PED de 2016. Notons qu'il est difficile de mettre ces chiffres en perspective avec ceux d'autres pays, car les approches utilisées pour calculer la taille de l'effectif de la diaspora varient considérablement d'un pays à l'autre.

Selon le scénario moyen, près de 70 % des effectifs de la diaspora seraient âgés de 15 à 64 ans. Les personnes âgées de 45 à 54 ans constitueraient le groupe le plus nombreux; soit presque 20 % de l'ensemble de la diaspora. Notons que le scénario fort propose une structure par âge un peu différente. Dans ce scénario, la population âgée de 25 à 34 ans représenterait presque 18 % de la diaspora comparativement à 12,7 % selon le scénario moyen. Cet écart provient principalement de la transmission de la citoyenneté canadienne aux enfants nés à l'étranger, laquelle est modélisée au moyen des comportements des Australiens qui résident au Canada dans le scénario fort.

La population composant la diaspora serait plus âgée que celle vivant au Canada dans les trois scénarios. L'âge moyen des trois scénarios, estimé respectivement à 48,4 ans, 46,2 ans et 44,0 ans pour les scénarios faible, moyen et élevé, est supérieur à celui de la population canadienne (40,8 ans). De plus, les enfants âgés de 0 à 14 représentaient moins de 10 % de la diaspora selon ces trois scénarios comparativement à 16,3 % de la population canadienne en 2016.

Deux des facteurs qui peuvent expliquer ce résultat retiennent l'attention. Premièrement, l'application des taux de citoyenneté aux naissances à l'étranger fait en sorte que seulement une partie des naissances est ajoutée à la diaspora. Deuxièmement, la diaspora est alimentée chaque année par un afflux d'émigrants, lesquels sont souvent âgés dans la vingtaine et la trentaine au moment de leur émigration.

Selon les trois scénarios, la diaspora serait composée environ du même nombre d'hommes et de femmes. En effet, le rapport de masculinité de la diaspora serait entre de 49,4 % (scénario moyen) et 52,0 % (scénario fort)²⁵. Cette cohérence élevée est surtout l'effet de deux facteurs reliés à la méthode développée dans cette étude. Tout d'abord, dans les trois scénarios, le nombre de naissances est ventilé selon le sexe en fonction du rapport de masculinité à la naissance traditionnellement observé en démographie (105 garçons pour 100 filles). Ensuite, les estimations du nombre d'émigrants des trois scénarios sont fondées sur la même distribution selon le sexe (celle du PED); seul le nombre d'émigrants varient d'un scénario à l'autre.

Cette répartition correspond à celle de la population canadienne de 2016.

25. Le scénario faible propose un rapport de masculinité de 51,4 %.

9. ANALYSES DE COHÉRENCE ET DE SENSIBILITÉ

Cette section présente les résultats de plusieurs analyses de cohérence et de sensibilité. Ces analyses visent deux objectifs. Tout d'abord, elles comparent les résultats obtenus à ceux d'autres sources pour en évaluer la cohérence. Ensuite, elles examinent la sensibilité des estimations calculées en faisant varier certaines hypothèses.

9.1. Analyses de cohérence

Comme il a été mentionné précédemment, d'autres sources proposent des estimations de la taille de la diaspora canadienne. Cette section confronte les résultats du modèle de cette étude aux données de l'ONU, de l'ACS et de la FAPC afin d'en évaluer la cohérence.

Il convient de rappeler que les chiffres de l'ONU et des États-Unis portent uniquement sur les personnes nées au Canada qui résident à l'étranger tandis que ceux de la FAPC comprennent à la fois les citoyens canadiens et les immigrants reçus.

9.1.1. Comparaison aux estimations des Nations Unies

Comme mentionné précédemment, une limite reconnue de la méthode de l'ONU est que les données internationales utilisées sont entachées par un certain sous-dénombrement. Pour corriger cette limite et accroître la comparabilité des résultats, les estimations de l'ONU ont été gonflées de 2 % (série ajustée). Ce chiffre est obtenu en faisant la moyenne des estimations du sous-dénombrement net des recensements de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis de 1990 à 2016 tirées de Bérard-Chagnon et Parent (2021). Ces quatre pays couvrent plus des trois quarts de la population née au Canada qui réside à l'étranger selon l'ONU.

Trois scénarios spéciaux ont été élaborés pour cette comparaison afin de se rapprocher des concepts de l'ONU. Ils sont basés sur les trois scénarios de cette étude à deux différences près. Tout d'abord, des taux de citoyenneté de naissance ont été appliqués aux émigrants et aux émigrants de retour au lieu de taux de citoyenneté (incluant les citoyens par naturalisation). Ensuite, le nombre de naissances de citoyens canadiens à l'étranger a été mis à zéro. Notons que ces scénarios spéciaux ne correspondent pas exactement à celui de la population née au Canada. Toutefois, la différence entre le nombre de citoyens de naissance et la population née au Canada est jugée négligeable aux fins de cet exercice²⁶.

Le tableau qui suit présente les résultats de cette comparaison.

Ces résultats suggèrent un degré de cohérence relativement élevé entre les estimations calculées dans cette étude et les statistiques de l'ONU pour la population née au Canada qui réside à l'étranger. Selon le scénario moyen, un peu plus de 1,3 millions personnes nées au Canada résidaient à l'étranger en 2016. Cette estimation est inférieure aux chiffres ajustés de l'ONU de 2,9 %. Les scénarios faible et fort proposent respectivement une estimation inférieure de -11,1 % et supérieure de 5,2 % aux statistiques de l'ONU. Ces écarts sont jugés raisonnables considérant le degré d'incertitude de l'exercice et montrent que la méthode développée dans cet exercice est crédible.

Tableau 9
Comparaison des estimations du nombre de citoyens canadiens de naissance qui résident à l'étranger de cette étude aux statistiques sur les stocks de migrants internationaux des Nations Unies (ONU), 2016

Scénario		Nombre	Écart relatif (pourcentage) par rapport à l'estimation ajustée de l'ONU
Nations Unies	Publié	1 359 585	...
	Ajusté	1 386 777	...
Population née au Canada	Effectifs faibles	1 233 400	-11,1
	Effectifs moyens	1 346 400	-2,9
	Effectifs élevés	1 459 400	5,2

Note : Les données des Nations Unies réfèrent à la population née au Canada qui réside à l'étranger.

Source : Nations Unies (2017).

26. Selon le Recensement de 2016, 99,3 % des citoyens canadiens de naissance qui habitaient au Canada étaient nés au pays. Cette proportion était encore plus élevée dans le passé.

9.1.2. Comparaison aux données de l'American Community Survey

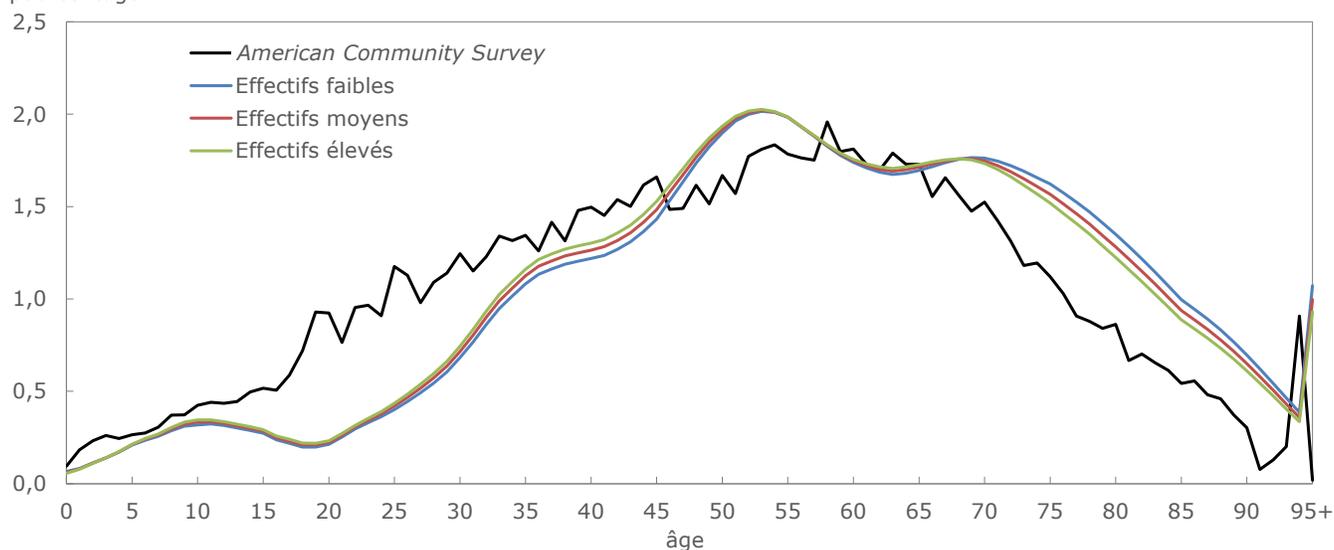
La confrontation aux données de l'ACS enrichit la comparaison qui vient d'être faite en ajoutant les dimensions de l'âge et du sexe. Comme les deux tiers des personnes nées au Canada qui résident à l'étranger habitent aux États-Unis, la structure par âge et sexe des Canadiens qui vivent dans ce pays peut être considérée comme étant assez représentative de celle de l'ensemble de la diaspora canadienne née au Canada. L'ACS est présentée dans la section sur la fécondité. Les scénarios élaborés pour la comparaison aux statistiques de l'ONU sont utilisés ici.

Le graphique et le tableau qui suivent montrent les résultats des comparaisons aux données par âge et sexe de l'ACS.

Graphique 13

Répartition (pourcentage) selon l'âge des estimations du nombre de citoyens canadiens de naissance qui résident à l'étranger de cette étude et de l'American Community Survey, 2016

pourcentage



Note : Les données de l'American Community Survey réfèrent à la population née au Canada qui réside aux États-Unis.

Source : American Community Survey 2014-2018 5-Year Estimates.

Dans l'ensemble, les structures selon l'âge des scénarios de cette étude correspondent relativement bien à celle de l'ACS²⁷. Dans tous les cas, les effectifs les plus nombreux se situent entre 50 et 64 ans. Toutefois, certains écarts sont présents chez les adultes dans la vingtaine et chez la population âgée de 70 ans ou plus. Les trois scénarios calculés ici proposent une proportion plus faible de personnes âgées dans la vingtaine combinée à une proportion plus élevée de personnes âgées de 70 ans ou plus par rapport aux données de l'ACS.

Si ces différences peuvent refléter les limites des méthodes utilisées dans cette étude, il est également possible qu'elles émanent en partie des dynamiques d'émigration spécifiques aux États-Unis. À titre d'exemple, de nombreux jeunes Canadiens vont étudier dans les universités américaines de sorte que la structure par âge des Canadiens qui résident aux États-Unis pourrait être un peu plus jeune que celle de l'ensemble des personnes nées au Canada qui résident à l'étranger²⁸.

27. Les structures par âge des trois scénarios spéciaux qui sont comparés à l'ACS sont très proches car ces scénarios ne se distinguent que par le nombre d'émigrants. Ceci n'a qu'un effet mineur sur la structure par âge.

28. Les données fiscales suggèrent d'ailleurs que les émigrants vers les États-Unis sont plus jeunes que ceux qui migrent vers le reste du monde.

Tableau 10

Répartition (pourcentage) selon le sexe des estimations du nombre de citoyens canadiens de naissance qui résident à l'étranger de cette étude et de l'American Community Survey, 2016

Scénario	Hommes Femmes		Total	
	pourcentage			
American Community Survey	46,5	53,5	100,0	
Population née au Canada	Effectifs faibles	50,2	49,8	100,0
	Effectifs moyens	50,2	49,8	100,0
	Effectifs élevés	50,3	49,7	100,0

Note : Les données de l'American Community Survey réfèrent à la population née au Canada qui réside aux États-Unis.

Source : American Community Survey 2014-2018 5-Year Estimates.

Les répartitions selon le sexe des scénarios présentés ici sont cohérentes à celle de l'ACS. Selon les données de l'ACS, les hommes constituent 46,5 % de la population née au Canada qui réside aux États-Unis. Les scénarios développés dans cette étude suggèrent que les hommes forment entre 50,0 % et 51,0 % des citoyens de naissance qui vivent à l'étranger, soit quelques points de pourcentage de plus que l'ACS.

9.1.3. Comparaison aux estimations de la Fondation Asie Pacifique du Canada

La troisième source comparative est la FAPC. Leurs travaux arrivent à une estimation de 2 733 000 Canadiens qui résident à l'étranger en 2001 (Zhang, 2006). Trois scénarios spéciaux ont été conçus pour accroître leur comparabilité aux chiffres de la FAPC. Ces scénarios, appelés « émigration seulement », sont des variations des trois scénarios de cette étude à trois différences près. Tout d'abord, ils comprennent l'ensemble des émigrants et des émigrants de retour peu importe leur statut de citoyenneté. Ensuite, le nombre de naissances de citoyens canadiens à l'étranger a été mis à zéro. Enfin, le calcul itératif de la diaspora s'échelonne de 1941 à 2001 au lieu de 1921 à 2016.

Le tableau qui suit compare les résultats de ces scénarios à ceux de la FAPC.

Tableau 11

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger, du nombre d'émigrants et du nombre de décès de cette étude et de la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC), 1941-2001

Scénario	Émigration nette		Décès		Diaspora canadienne	
	Nombre	Écart à la FAPC (pourcentage)	Nombre	Écart à la FAPC (pourcentage)	Nombre	Écart à la FAPC (pourcentage)
FAPC (Zhang, 2006)	3 390 000	...	658 000	...	2 732 000	...
Émigration seulement	Effectifs faibles	-16,0	537 600	-18,3	2 308 700	-15,5
	Effectifs moyens	-10,8	548 500	-16,6	2 475 300	-9,4
	Effectifs élevés	-5,6	559 500	-15,0	2 641 900	-3,3

Notes : L'émigration nette est la différence entre l'émigration et l'émigration de retour. Pour ces scénarios, la diaspora est obtenue en soustrayant les décès de l'émigration nette.

Source : Zhang (2006).

Les estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger de la FAPC sont plus élevées que celles des trois scénarios présentés ici. L'écart va de 3,3 % (effectifs élevés) à plus de 15 % (effectifs faibles).

Ces différences proviennent à la fois des nombres plus élevés de la FAPC pour l'émigration nette et, dans une moindre mesure, pour les décès. De 1941 à 2001, l'émigration nette estimée par la FAPC surpasse celles de tous les scénarios d'au moins 5 % tandis que le nombre de décès est plus élevé que ceux des scénarios de 15 % ou plus. Ces résultats suggèrent que les estimations de la FAPC seraient plus élevées que ce qui est attendu pour estimer le nombre de personnes qui ont émigré du Canada et qui étaient encore vivantes en 2001.

9.2. Analyses de sensibilité

Cette section présente les résultats d'analyses de sensibilité menées pour montrer l'effet sur les estimations de l'utilisation de différentes hypothèses.

9.2.1. Émigration résiduelle

Comme il a été mentionné dans la section sur les hypothèses d'émigration, la méthode résiduelle permet de calculer des estimations de l'émigration pour la période 1971-2016. Un scénario spécial, nommé « méthode résiduelle » a été calculé afin d'être confronté aux scénarios de cette étude. Ce scénario diffère de ceux de cette étude par l'utilisation de la méthode résiduelle pour calculer les estimations de l'émigration et les recensements pour obtenir les estimations de l'émigration de retour de 1971 à 2016.

Le tableau suivant compare les résultats des scénarios de cette étude à celui élaboré à partir de la méthode résiduelle.

Tableau 12

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique des trois scénarios de cette étude et du scénario basé sur la méthode résiduelle, 2016

Scénario	Émigrants	Émigrants de retour	Émigration nette		Accroissement naturel	Total
			nombre			
Méthode résiduelle	4 881 200	1 598 600	3 282 600		576 500	3 859 100
Effectifs faibles	4 274 100	1 080 500	3 193 600		-240 200	2 953 500
Effectifs moyens	4 464 000	1 080 500	3 383 500		655 300	4 038 700
Effectifs élevés	4 653 900	1 080 500	3 573 400		1 976 300	5 549 800

Notes : L'émigration nette est obtenue en soustrayant l'émigration de retour de l'émigration. L'émigration et l'émigration de retour des quatre scénarios de ce tableau sont les mêmes pour la période 1921-1970. L'accroissement naturel réfère à la différence entre le nombre de naissances et de décès.

La méthode résiduelle donne des estimations rapprochées de celles des scénarios de cette étude. L'utilisation de la méthode résiduelle se solde par un effectif de la diaspora de 3,8 millions personnes. Cette estimation est inférieure à celle du scénario moyen de 4,4 % et se situe à l'intérieur de la fourchette donnée par les scénarios faible et fort.

Les résultats de la méthode résiduelle pour l'émigration nette sont rapprochés de ceux des trois autres scénarios. Rappelons que comme les quatre scénarios se basent sur les mêmes estimations de l'émigration nette pour 1921 à 1970, les écarts observés ici sont uniquement le fait des différences pour la période 1971-2016. Bien que les estimations du nombre d'émigrants de la méthode résiduelle soient plus élevées que celles des trois scénarios de cette étude, cette situation est compensée par l'émigration de retour, qui est aussi plus élevée à partir de la méthode résiduelle. Comme la méthode résiduelle est indépendante des hypothèses d'émigration à partir de 1971, cette analyse de sensibilité suggère donc que les hypothèses d'émigration sont plausibles.

Notons que l'utilisation de la méthode résiduelle dans les scénarios spéciaux pour les comparaisons aux estimations de la FAPC donne une diaspora de 2 191 500 personnes. Ce résultat est également plus faible que celui de la FAPC et suggère que la méthode de la FAPC pourrait surestimer la taille de l'effectif de la diaspora.

9.2.2. Comportements de fécondité et de mortalité des États-Unis

Les scénarios de cette étude s'appuient sur l'hypothèse que les comportements en matière de fécondité et de mortalité de la population de la diaspora sont similaires à ceux de la population canadienne. Un scénario a été développé pour tester la sensibilité de cette hypothèse. Ce scénario, nommé ici le « scénario États-Unis », se fonde sur le scénario moyen à la différence qu'il utilise les comportements de fécondité et de mortalité de la population américaine au lieu de ceux de la population canadienne. Rappelons que les États-Unis sont le principal pays de destination des émigrants canadiens. De plus, la fécondité et la mortalité des États-Unis sont plus élevées que celles observées au Canada.

Les taux de fécondité par âge des États-Unis sont obtenus de la *Human Fertility Database*. Ces taux sont disponibles de 1933 à 2016. Les taux de 1933 ont été maintenus constants pour la période allant de 1921 à 1932. Les tables de mortalité des États-Unis proviennent du *Human Mortality Database*. Comme elles débutent en 1933, il est supposé que le niveau de mortalité de 1921 à 1932 correspond à celui de 1933.

Le tableau suivant compare le scénario basé sur les données américaines au scénario moyen.

L'utilisation des données américaines en remplacement des données canadiennes pour la fécondité et la mortalité se solde par un effectif plus faible (3 531 600 personnes) que celui du scénario moyen. Il s'agit d'un écart d'environ 500 000 personnes (12,6 %) par rapport aux estimations du scénario moyen. Ce résultat suggère que l'effet de l'utilisation des données américaines est plus important pour la mortalité que pour la fécondité. Malgré cet écart, les structures selon l'âge des deux scénarios sont très proches. Bien que les différences ne soient pas négligeables, ces résultats suggèrent que l'utilisation des données canadiennes pour les hypothèses de fécondité et de mortalité apparaît plausible.

Tableau 13

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique du scénario moyen et du scénario basé sur les États-Unis, 2016

Scénario	Émigrants	Émigrants de retour	Émigration nette		Accroissement naturel	Total
			nombre			
Effectifs moyens	4 464 000	1 080 500	3 383 500		655 300	4 038 700
États-Unis	4 464 000	1 080 500	3 383 500		148 100	3 531 600

9.2.3. Taux de transmission de la citoyenneté

Comme il est mentionné dans la section sur les hypothèses de fécondité, plusieurs personnes nées ou adoptées à l'étranger de parents citoyens et qui ont droit à la citoyenneté n'ont pas nécessairement fait les démarches pour l'obtenir. Faute de sources internationales qui renseignent bien sur les citoyens canadiens par filiation, la présente étude utilise des taux de transmission calculés à partir du Recensement de 2016. Cette hypothèse affiche un niveau d'incertitude plus élevé. C'est pourquoi trois hypothèses de fécondité ont été développées dans cette étude; chacune étant basée sur un taux de transmission différent. Rappelons que les ISF et l'ajustement pour la fécondité des hommes demeurent les mêmes dans les trois hypothèses. Deux scénarios spéciaux ont été conçus pour évaluer l'effet des trois hypothèses de fécondité sur les estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger. Ces deux scénarios se basent sur le scénario moyen à la différence qu'ils utilisent respectivement les hypothèses de fécondité faible et de fécondité forte.

Les résultats de cette comparaison se trouvent dans le tableau suivant.

Tableau 14

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique du scénario moyen et des scénarios de transmission de la citoyenneté, 2016

Scénario	Émigrants	Émigrants de retour	Accroissement naturel	Total
Effectifs moyens	4 464 000	1 080 500	655 300	4 038 700
Effectifs moyens (fécondité faible)	4 464 000	1 080 500	-247 900	3 135 600
Effectifs moyens (fécondité forte)	4 464 000	1 080 500	1 961 500	5 345 000

L'utilisation des différentes hypothèses de fécondité a un effet important sur les estimations de la taille de l'effectif de la diaspora. Le scénario moyen combiné à l'hypothèse de fécondité faible donne une estimation inférieure à celle du scénario moyen de 22,4 % tandis que l'utilisation de l'hypothèse forte donne une estimation supérieure de 32,3 %. Ainsi, l'incertitude relative à la transmission de la citoyenneté est plus grande. Ce résultat est attendu considérant l'absence de sources pour mesurer directement ce phénomène. Il s'agit certainement d'une limite importante dans l'estimation de la diaspora canadienne.

9.2.4. Diaspora potentielle

Même si elles ont droit à la citoyenneté canadienne, certaines personnes n'en font jamais la demande de sorte que ce ne sont pas toutes les naissances à l'étranger de parents qui sont citoyens canadiens qui entrent dans la diaspora canadienne. Un scénario a été élaboré pour proposer une estimation de la taille de l'effectif de la diaspora si toutes les personnes nées à l'étranger qui ont droit à la citoyenneté canadienne sont citoyennes. Il représente en quelque sorte l'effectif potentiel maximal de la diaspora canadienne. Ce scénario a été construit à partir du scénario « effectifs élevés » à la différence que toutes les naissances à l'étranger de citoyens canadiens sont incluses dans la diaspora.

Le tableau suivant montre les résultats de la comparaison.

Selon le scénario « diaspora potentielle », l'effectif de la diaspora pourrait presque atteindre 11 millions personnes si toutes les personnes qui naissent à l'étranger d'un ou deux parents citoyens canadiens avaient aussi la citoyenneté canadienne. Cet effectif surpasse celui du scénario moyen de près de 7 millions personnes. Cet écart vient très majoritairement des naissances à l'étranger. Presque 9 millions personnes du scénario « diaspora potentielle », représentant 80 % de la diaspora, seraient des citoyens par filiation et des citoyens par filiation potentiels. Ces résultats suggèrent qu'il existe un bassin important de citoyens par filiation potentiels à l'étranger.

Tableau 15

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger et des composantes de l'accroissement démographique du scénario moyen et du scénario de diaspora potentielle, 2016

Scénario	Émigrants	Émigrants de retour	Accroissement naturel	Total
Effectifs moyens	4 464 000	1 080 500	655 300	4 038 700
Diaspora potentielle	4 653 900	1 080 500	7 394 700	10 968 200

CONCLUSION

Le fait que des centaines de milliers de citoyens canadiens résident à l'étranger soulève différents enjeux, notamment en matière de services à leur offrir, de retours potentiels au Canada, et de liens avec des communautés ou personnes éloignées. Or, la taille et les caractéristiques de cette population demeurent largement méconnues, faute de données permettant de l'étudier directement.

Cette étude visait à proposer une estimation du nombre de citoyens canadiens qui habitent à l'étranger. Pour ce faire, des méthodes démographiques élaborées ont été utilisées dans le but d'estimer chaque événement démographique qui influe sur la taille de l'effectif de la diaspora canadienne sur une période de 95 ans. Ces techniques s'appuient sur plusieurs sources de données canadiennes et internationales. Par la suite, trois scénarios ont été développés afin de fournir une fourchette plausible du nombre de citoyens canadiens qui résideraient à l'étranger en 2016. Finalement, plusieurs analyses ont été menées afin d'évaluer la cohérence du modèle avec les résultats d'autres sources et sa sensibilité à différentes hypothèses.

Selon le scénario « effectifs moyens » élaboré dans cette étude, 4 038 700 citoyens canadiens résideraient à l'étranger en 2016. Cet effectif pourrait se chiffrer entre 2 953 500 et 5 549 800 personnes selon les scénarios « effectifs faibles » et « effectifs élevés ». La diaspora représenterait un peu plus de 10 % du nombre de citoyens canadiens qui habitaient au Canada en 2016.

Selon le scénario « diaspora potentielle », l'effectif de la diaspora pourrait s'élever à un peu plus de 10 millions personnes si toutes les personnes nées à l'étranger d'un ou de deux parents canadiens étaient automatiquement considérées comme citoyennes. Ce résultat suggère qu'il existe un bassin important de citoyens par filiation potentiels à l'étranger.

Environ la moitié des citoyens canadiens qui résident à l'étranger seraient des citoyens par filiation, c'est-à-dire qu'ils sont nés à l'étranger de parents citoyens de qui ils ont obtenu la citoyenneté. Les citoyens de naissance nés en sol canadien formeraient environ le tiers de la diaspora tandis que les citoyens naturalisés représenteraient environ 15 % de la diaspora.

La structure par âge de la diaspora serait un peu plus vieille que celle de la population canadienne, principalement en raison de la transmission partielle de la citoyenneté aux citoyens par filiation et l'apport de l'émigration à la diaspora. La diaspora serait composée d'un nombre assez similaire d'hommes et de femmes.

Ces résultats doivent être interprétés avec une certaine prudence, car ils comportent une part appréciable d'incertitude. Il s'agit de la première fois que Statistique Canada propose des estimations de la taille de l'effectif de cette population. Ces estimations s'appuient sur un niveau élevé de modélisation en raison de l'absence de données mesurant directement cette population particulière. L'étendue de la fourchette formée des scénarios faible, moyen et fort rappelle d'ailleurs ce niveau d'incertitude.

Des analyses de cohérence ont été réalisées en confrontant les résultats de cette étude à ceux d'autres sources.

Les estimations calculées dans cette étude affichent généralement un haut niveau de cohérence aux estimations d'autres sources. Les estimations sont très cohérentes aux statistiques de l'ONU pour la population née au Canada qui réside à l'étranger. Ceci suggère que la méthode utilisée dans cet exercice donne des résultats plausibles.

De plus, la structure par âge et sexe des estimations de la diaspora correspond bien à celle de l'ACS pour la population née au Canada qui réside aux États-Unis.

Cependant, les estimations de cette étude sont moins élevées que celles de l'APFC et ce, même en utilisant la méthode résiduelle sur la même période que celle utilisée par l'APFC. Comme la méthode résiduelle de cette étude est cohérente aux hypothèses d'émigration, il est possible que les estimations de l'APFC surestiment le nombre de personnes qui ont émigré du Canada et qui étaient encore vivantes en 2001.

Des analyses de sensibilité ont aussi été menées pour tester l'effet de certaines hypothèses sur les estimations. Dans cet exercice, les deux événements démographiques qui affichent le plus haut niveau d'incertitude sont l'émigration des citoyens canadiens et les naissances de citoyens à l'étranger (surtout la transmission de la citoyenneté).

L'émigration a toujours été difficile à mesurer avec précision et ce, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Néanmoins, les hypothèses relatives à l'émigration s'arriment relativement bien aux statistiques internationales comme celles de l'ONU et de l'ACS ainsi qu'aux résultats de la méthode résiduelle pour l'émigration nette. Conséquemment, les hypothèses d'émigration retenues pour cette étude semblent plausibles.

Les naissances de citoyens canadiens à l'étranger sont la principale source d'incertitude du présent exercice. L'utilisation des taux de fécondité du Canada apparaît comme une hypothèse plausible. L'utilisation des données américaines en remplacement des données canadiennes pour les hypothèses de fécondité et de mortalité résultent en des estimations plus petites bien que l'ordre de grandeur demeure le même. L'ajustement pour la fécondité masculine est aussi relativement plausible malgré son effet important sur le nombre de naissances.

La principale zone d'ombre des hypothèses de fécondité est la transmission de la citoyenneté aux enfants nés à l'étranger. Du fait de l'absence de données sur la transmission de la citoyenneté dans les principaux pays de destination des émigrants canadiens, les taux de transmission notés dans le Recensement de 2016 ont été utilisés pour les ressortissants de certains pays. C'est une approche indirecte qui se base sur des hypothèses sujettes à une grande incertitude. Les analyses de sensibilité suggèrent que l'effet de cette approche sur le nombre de citoyens par filiation est important. Une avenue de recherche potentielle pour raffiner la précision des estimations du nombre de citoyens par filiation est d'acquies les données sur la citoyenneté par filiation auprès d'IRCC. Ces données pourraient possiblement remplacer les trois hypothèses de fécondité développées ici.

La présente étude ne renseigne pas sur le pays de résidence des membres de la diaspora canadienne. Toutefois, bien que pertinente, cette information est surtout disponible que dans des sources de données internationales, lesquelles excluent les citoyens par naturalisation et par filiation. Des données comme celles sur l'émission de passeports ou du service d'Inscription des Canadiens à l'étranger ont un certain potentiel pour calculer une estimation du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger par pays de résidence. À ce sujet, la FAPC (2011) a tenté de décrire la diaspora canadienne selon le pays de résidence en intégrant plusieurs sources, mais l'exercice comporte plusieurs limites.

En terminant, malgré les limites des méthodes utilisées dans ce document, le présent exercice démontre comment des méthodes démographiques innovantes qui intègrent plusieurs sources de données peuvent être utilisées pour estimer la taille de l'effectif et les caractéristiques démographiques de base d'une population d'intérêt qui est très difficile à mesurer.

TABLEAUX DE L'ANNEXE

Tableau A1

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté, le groupe d'âge et le sexe, scénario faible, 2016

Groupe d'âge	Total			Citoyens de naissance nés au Canada et citoyens par naturalisation			Citoyens par filiation				
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
				nombre							
0 à 4 ans	44 134	20 895	23 239	5 336	2 732	2 604	38 798	18 163	20 635		
5 à 9 ans	112 837	59 899	52 938	30 253	16 822	13 431	82 584	43 077	39 507		
10 à 14 ans	122 547	67 160	55 387	35 343	21 170	14 173	87 204	45 990	41 214		
15 à 19 ans	106 817	53 636	53 181	20 870	10 846	10 024	85 947	42 790	43 157		
20 à 24 ans	111 364	61 204	50 160	24 269	13 493	10 776	87 095	47 711	39 384		
25 à 29 ans	150 342	81 845	68 497	46 697	24 996	21 701	103 645	56 849	46 796		
30 à 34 ans	176 131	94 822	81 309	78 370	39 353	39 017	97 761	55 469	42 292		
35 à 39 ans	196 436	103 279	93 157	109 324	54 746	54 578	87 112	48 533	38 579		
40 à 44 ans	208 680	110 893	97 787	129 440	65 840	63 600	79 240	45 053	34 187		
45 à 49 ans	244 497	128 249	116 248	161 799	83 013	78 786	82 698	45 236	37 462		
50 à 54 ans	262 730	138 390	124 340	171 832	90 606	81 226	90 898	47 784	43 114		
55 à 59 ans	231 322	121 748	109 574	160 937	85 054	75 883	70 385	36 694	33 691		
60 à 64 ans	213 890	106 507	107 383	156 712	76 295	80 417	57 178	30 212	26 966		
65 à 69 ans	201 659	96 571	105 088	165 852	77 786	88 066	35 807	18 785	17 022		
70 à 74 ans	177 984	85 460	92 524	150 997	71 465	79 532	26 987	13 995	12 992		
75 à 79 ans	141 570	67 533	74 037	125 123	58 840	66 283	16 447	8 693	7 754		
80 à 84 ans	109 063	52 446	56 617	96 616	45 959	50 657	12 447	6 487	5 960		
85 à 89 ans	79 518	38 422	41 096	70 287	33 626	36 661	9 231	4 796	4 435		
90 à 94 ans	45 510	21 663	23 847	42 020	19 815	22 205	3 490	1 848	1 642		
95 ans ou plus	16 469	7 513	8 956	16 323	7 448	8 875	146	65	81		

Tableau A2

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté, le groupe d'âge et le sexe, scénario moyen, 2016

Groupe d'âge	Total			Citoyens de naissance nés au Canada et citoyens par naturalisation			Citoyens par filiation			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
				nombre						
0 à 4 ans	73 402	35 008	38 394	5 869	3 002	2 867	67 533	32 006	35 527	
5 à 9 ans	158 983	82 872	76 111	33 479	18 566	14 913	125 504	64 306	61 198	
10 à 14 ans	155 652	82 021	73 631	39 975	23 841	16 134	115 677	58 180	57 497	
15 à 19 ans	139 999	70 911	69 088	23 933	12 397	11 536	116 066	58 514	57 552	
20 à 24 ans	179 896	92 001	87 895	27 639	15 231	12 408	152 257	76 770	75 487	
25 à 29 ans	235 493	117 961	117 532	53 456	28 348	25 108	182 037	89 613	92 424	
30 à 34 ans	278 023	136 562	141 461	89 125	44 564	44 561	188 898	91 998	96 900	
35 à 39 ans	299 949	148 847	151 102	123 294	61 729	61 565	176 655	87 118	89 537	
40 à 44 ans	311 753	156 103	155 650	145 393	73 914	71 479	166 360	82 189	84 171	
45 à 49 ans	364 998	184 669	180 329	179 897	92 188	87 709	185 101	92 481	92 620	
50 à 54 ans	378 775	192 134	186 641	188 522	99 225	89 297	190 253	92 909	97 344	
55 à 59 ans	327 567	160 867	166 700	176 052	92 818	83 234	151 515	68 049	83 466	
60 à 64 ans	280 570	131 365	149 205	172 495	83 840	88 655	108 075	47 525	60 550	
65 à 69 ans	247 807	115 244	132 563	181 892	85 537	96 355	65 915	29 707	36 208	
70 à 74 ans	198 277	93 937	104 340	162 523	77 501	85 022	35 754	16 436	19 318	
75 à 79 ans	149 699	70 897	78 802	131 826	62 307	69 519	17 873	8 590	9 283	
80 à 84 ans	112 362	53 910	58 452	100 367	47 912	52 455	11 995	5 998	5 997	
85 à 89 ans	81 935	39 396	42 539	72 341	34 671	37 670	9 594	4 725	4 869	
90 à 94 ans	46 916	22 243	24 673	42 954	20 251	22 703	3 962	1 992	1 970	
95 ans ou plus	16 644	7 578	9 066	16 568	7 554	9 014	76	24	52	

Tableau A3

Estimations du nombre de citoyens canadiens qui résident à l'étranger selon le mode d'acquisition de la citoyenneté, le groupe d'âge et le sexe, scénario fort, 2016

Groupe d'âge	Total			Citoyens de naissance nés au Canada et citoyens par naturalisation			Citoyens par filiation		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	98 387	43 290	55 097	6 408	3 275	3 133	91 979	40 015	51 964
5 à 9 ans	236 324	121 295	115 029	36 713	20 314	16 399	199 611	100 981	98 630
10 à 14 ans	214 306	112 388	101 918	44 604	26 511	18 093	169 702	85 877	83 825
15 à 19 ans	203 182	108 549	94 633	26 996	13 951	13 045	176 186	94 598	81 588
20 à 24 ans	306 221	163 970	142 251	31 015	16 962	14 053	275 206	147 008	128 198
25 à 29 ans	472 681	259 395	213 286	60 203	31 686	28 517	412 478	227 709	184 769
30 à 34 ans	504 540	271 433	233 107	99 877	49 769	50 108	404 663	221 664	182 999
35 à 39 ans	436 710	237 115	199 595	137 291	68 725	68 566	299 419	168 390	131 029
40 à 44 ans	404 582	219 966	184 616	161 338	81 991	79 347	243 244	137 975	105 269
45 à 49 ans	409 496	218 724	190 772	197 988	101 363	96 625	211 508	117 361	94 147
50 à 54 ans	443 135	235 139	207 996	205 209	107 851	97 358	237 926	127 288	110 638
55 à 59 ans	404 738	217 491	187 247	191 193	100 592	90 601	213 545	116 899	96 646
60 à 64 ans	353 159	166 173	186 986	188 292	91 376	96 916	164 867	74 797	90 070
65 à 69 ans	305 715	143 389	162 326	197 924	93 264	104 660	107 791	50 125	57 666
70 à 74 ans	248 864	120 536	128 328	174 030	83 545	90 485	74 834	36 991	37 843
75 à 79 ans	193 345	91 377	101 968	138 568	65 793	72 775	54 777	25 584	29 193
80 à 84 ans	149 768	68 715	81 053	104 090	49 846	54 244	45 678	18 869	26 809
85 à 89 ans	98 659	49 001	49 658	74 417	35 730	38 687	24 242	13 271	10 971
90 à 94 ans	49 085	22 847	26 238	43 885	20 682	23 203	5 200	2 165	3 035
95 ans ou plus	16 903	7 704	9 199	16 859	7 681	9 178	44	23	21

BIBLIOGRAPHIE

- AGUNIAS, Dovelyn Rannveig et Kathleen NEWLAND. 2012. *Developing a Road Map for Engaging Diasporas in Development. A Handbook for Policymakers and Practitioners in Home and Host Countries*. International Organization for Migration et Migration Policy Institute. 260 pages.
- BEAUJOT, Rodrigue et J. Peter RAPPAP. 1989. « The Link Between Immigration and Emigration in Canada, 1945-1986 ». *Canadian Studies in Population*. Volume 16. Numéro 2. Pages 201 à 216.
- BÉLANGER, Alain et Stéphane GILBERT. 2006. « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada ». *Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*. Septembre 2006. Numéro 91-209 au catalogue de Statistique Canada. Pages 135 à 161.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien. 2018. « Mesurer l'émigration au Canada : revue des sources de données et des méthodes disponibles ». *Documents démographiques*. Numéro 14. Numéro 91F0015M au catalogue de Statistique Canada. 43 pages.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien, Stacey HALLMAN et Geneviève CARON. 2019. « Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011 ». *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. Le 22 mai 2019. Numéro 89-657-X au catalogue de Statistique Canada. 34 pages.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien et Marie-Noëlle PARENT. 2021. « Couverture du Recensement de 2016 : niveau et tendances ». *Documents démographiques*. Numéro 17. Numéro 91F0015M au catalogue de Statistique Canada. 22 pages.
- BILAN, Iuliia. 2020. *La fécondité de la diaspora canadienne résidant aux États-Unis : un ajustement pour tenir compte des enfants nés d'un père canadien et d'une mère non canadienne*. Travail dirigé présenté aux Études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès Sciences (M.Sc.) en démographie. Département de démographie. Université de Montréal. 43 pages.
- CANON, Lorena. 2017. *Analyse de la distribution des décès aux grands âges selon le niveau de scolarité à partir d'un suivi de la mortalité sur 20 ans au Canada*. Mémoire de maîtrise. Département de démographie. Université de Montréal. 65 pages.
- CEE-ONU. 2011. *Statistics on International Migration. A Practical Guide for Countries of Eastern Europe and Central Asia*. 101 pages.
- CHANT, John. 2006. « The Passport Package: Rethinking the Citizenship Benefits of Non-Resident Canadians ». *C.D. Howe Institute Background*. Numéro 99. Décembre 2006. 16 pages.
- CHEN, Victor Z., Don DEVORETZ et Kenny ZHANG. 2009. *Out-Migration of Canadians Between 1996 and 2006: Evidence from Canadian Censuses*. Fondation Asie Pacifique du Canada. Septembre 2009. 36 pages.
- DEVORETZ, Don. 2009. *La province secrète du Canada : Les 2,8 millions de Canadiens vivant à l'étranger*. Fondation Asie Pacifique du Canada. 29 octobre 2009. 20 pages.
- DEVORETZ, Don et Michele BATTISTI. 2009. *Profiling Canadians in the United States and Hong Kong*. Fondation Asie Pacifique du Canada. Janvier 2009.
- DION, Patrice et Mireille VÉZINA. 2010. « Émigration du Canada vers les États-Unis de 2000 à 2006 ». *Tendances sociales canadiennes*. Hiver 2010. Numéro 90. 13 juillet 2010. Numéro 11-008-X au catalogue de Statistique Canada. Pages 60 à 70.
- DUMONT, Jean-Christophe et Georges LEMAÎTRE. 2006. « Counting Immigrants and Expatriates in OECD Countries: A New Perspective ». *OECD Economic Studies*. Volume 2005. Numéro 1. 40 pages.
- FINNIE, Ross. 2006. « Mobilité internationale : données sur les taux de sortie et de retour des Canadiens, 1982 à 2003 ». *Document de recherche de la Direction des études analytiques*. Numéro 288. Numéro 11F0019 au catalogue de Statistique Canada. 64 pages.
- FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA. 2011. *Canadians Abroad: Canada's Global Asset*. 66 pages.
- FRANK, Jeff et Éric BÉLAIR. 1999. *Cap vers le sud. Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis*. Numéro 81-587-XPB au catalogue de Statistique Canada. 61 pages.
- GEORGE, M. V. 1976. « La croissance démographique au Canada ». *Études schématiques du Recensement du Canada 1971*. Avril 1976. Numéro 99-701 au catalogue de Statistique Canada. 76 pages.
- JENSEN, Eric B. 2013. « A Review of Methods for Estimating Emigration ». *Working Paper No. 101*. U.S. Census Bureau. Septembre 2013. 35 pages.
- JENSEN, Eric, Renuka BHASKAR et Melissa SCOPOLLITI. 2015. « Demographic Analysis 2010: Estimates of Coverage of the Foreign-Born Population in the American Community Survey ». *U.S. Census Bureau Working Paper*. Numéro 103. Population Division. Juin 2015. 34 pages.

- LAVOIE, Yolande. 1981. « L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930 ». *Documentation du Conseil de la langue française*.
- MICHALOWSKI, Margaret. 1991. « Foreign-born Canadian Emigrants and Their Characteristics, (1981-1986) ». *International Migration Review*. Volume 25. Numéro 1. Printemps 1991. Pages 28 à 59.
- NG, Edward. 2011. « Effet de l'immigrant en santé et taux de mortalité ». *Rapports sur la santé*. Volume 22. Numéro 4. Novembre 2011. Numéro 82-003-XPE au catalogue de Statistique Canada. 7 pages.
- OCDE. 2015. *Resserer les liens avec les diasporas : Panomara des compétences des migrants 2015*. Éditions OCDE. Le 3 novembre 2015. 466 pages.
- ONU. 2017. *Trends in International Migrant Stock: The 2017 Revision*. Department of Economic and Social Affairs. Population Division. United Nations database POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017. 16 pages.
- ONU. 2018. *Recommendations on Communicating Population Projections*. ECE/CES/STAT/2018/1. 95 pages.
- PROVENCHER, Claudine, Anne MILAN, Stacey HALLMAN et Carol D'AOUST. 2018. « Fécondité : aperçu, 2012 à 2016 ». *Rapport sur l'état de la population du Canada*. Le 5 juin 2018. Numéro 91-209-X au catalogue de Statistique Canada. 20 pages.
- ROBINSON, Gregory J. 2010. *Coverage of Population in Census 2000 Based on Demographic Analysis: The History Behind The Numbers*. U.S. Census Bureau. Population Division. Document de travail. Numéro 91. 49 pages.
- SIRAG, Elham et Patrice DION. 2020. « Chapitre 6 : Projection de l'émigration ». *Projections démographiques pour le Canada (2018 à 2068), les provinces et les territoires (2018 à 2043) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*. Le 10 juillet 2020. Numéro 91-620-X au catalogue. 92 pages.
- STATISTIQUE CANADA. 2003. *Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada*. Avril 2003. Numéro 91-528 au catalogue. 182 pages.
- STATISTIQUE CANADA. 2016. *Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada*. 3 mars 2016. Numéro 91-528 au catalogue. 105 pages.
- STATISTIQUE CANADA. 2020. *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2020*. 29 septembre 2020. Numéro 91-215 au catalogue. 71 pages.
- UNIVERSITY OF OXFORD. 2008. « Why is it important to know about diasporas? ». *Seminar on Measuring population movement and integration in a globalized world. Session III: migration and society*. 26 mai 2008. 15 pages.
- ZHANG, Kenny. 2006. « Recognizing the Canadian Diaspora ». *Canada Asia Commentary*. Numéro 41. Mars 2006. Fondation Asie Pacifique du Canada. 13 pages.
- ZHANG, Kenny et Michael E. DEGOLYER. 2011. *Hong Kong: Canada's Largest City in Asia - Survey of Canadian Citizens in Hong Kong*. Survey Report. 24 février 2011. Fondation Asie Pacifique du Canada. 32 pages.
- ZHAO, John, Doug DREW et T. Scott MURRAY. 2000. « Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada ». *Revue trimestrielle de l'éducation*. Volume 6. Numéro 3. Numéro 81-003-XIF au catalogue de Statistique Canada. Pages 8 à 37.